## Première séance, mardi 22 mai 2018

Présidence de M. Markus Ith, président

SOMMAIRE: Ouverture de la session. - Validation de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat et assermentation de M. Didier Castella, conseiller d'Etat. - Validation et assermentation de M. Benoît Glasson, député. - Communications. - Compte d'Etat du canton de Fribourg pour l'année 2017 (2017-DFIN-77); entrée en matière générale. - Comptes de l'Etat: Direction de l'économie et de l'emploi. -Rapport d'activité 2017 (2017-CE-116): Direction de l'économie et de l'emploi. – Rapport d'activité 2017: Relations extérieures. - Rapport d'activité 2017 de la Commission des affaires extérieures (2018-GC-51); discussion. - Comptes de l'Etat: Direction des finances. - Rapport d'activité 2017: Direction des finances. -Rapport et comptes 2017: Banque cantonale de Fribourg (2018-DFIN-21); discussion et vote. -Comptes de l'Etat: Pouvoir exécutif - Chancellerie d'Etat. - Rapport d'activité 2017: Chancellerie d'Etat. -Comptes de l'Etat: Pouvoir exécutif - Conseil d'Etat. - Rapport d'activité 2017: Conseil d'Etat. -Comptes de l'Etat: Pouvoir législatif. - Comptes de l'Etat: Direction de la santé et des affaires sociales. -Rapport d'activité 2017: Direction de la santé et des affaires sociales. – Rapport et comptes 2017: Hôpital fribourgeois (2018-DSAS-17); discussion. - Rapport et comptes 2017: Réseau fribourgeois de santé mentale (2018-DSAS-18); discussion. - Rapport et comptes 2017: Etablissement cantonal des assurances sociales (2018-DSAS-16); discussion et vote. - Comptes de l'Etat: Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. - Rapport d'activité 2017: Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. - Comptes de l'Etat: Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport. - Rapport d'activité 2017: Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport. - Rapport et comptes 2017: Office cantonal du matériel scolaire (2018-DICS-15); discussion.

#### Ouverture de la session

La séance est ouverte à 14h00.

**Présence** de 101 députés; absents: 9.

Sont absents avec justifications: MM. et M<sup>mes</sup> Eliane Aebischer, Susanne Aebischer, Madeleine Hayoz, Jacques Morand, Nicolas Pasquier, Benoît Piller et Erika Schnyder.

Sans justification: MM. René Kolly et Ralph Alexander Schmid.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

**Le Président.** M. le Député Benoît Piller nous a informés qu'il a eu un malaise et qu'il est maintenant déjà en train de rentrer. On lui souhaite un bon rétablissement.

# Validation de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat et assermentation de M. Didier Castella, conseiller d'Etat

Le Président. Le Bureau du Grand Conseil, qui fonctionne comme commission de validation, a examiné, en sa séance du 9 mai 2018, le dossier de validation de l'élection de M. Didier Castella. Après avoir pris connaissance du rapport

2017-CE-258 sur l'élection complémentaire du 25 mars 2018, le Bureau a constaté que les opérations s'étaient déroulées conformément aux prescriptions légales. Aucun dépôt de recours n'a été enregistré. Le Bureau propose au Grand Conseil de valider le mandat de conseiller d'Etat de M. Didier Castella. La discussion est ouverte sur la proposition du Bureau.

> La parole n'étant pas demandée, le mandat de conseiller d'Etat de Didier Castella est validé tacitement.

Nous allons donc directement procéder à l'assermentation de M. Didier Castella. Je prie les huissiers de faire entrer dans la salle le nouvel élu pour l'assermentation. J'invite l'assemblée et les occupants des tribunes à se lever.

Monsieur, la secrétaire générale va maintenant lire la formule du serment. Puis, à l'appel de votre nom, vous levez la main droite et dites: «Je le promets».

#### Assermentation de Didier Castella

> Il est procédé à la cérémonie d'assermentation selon la formule habituelle.

Le Président. Monsieur, vous venez d'être assermenté pour votre nouvelle fonction. Avant de vous souhaiter plein succès dans cette nouvelle fonction, je vous remercie déjà pour votre travail en tant que député. Dès que vous serez dans le fauteuil, n'oubliez pas tout ce que vous avez appris sur les bancs. (rires!)

Au nom du Grand Conseil du canton de Fribourg, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de la fonction qui est désormais la vôtre. La cérémonie d'assermentation est terminée. (Applaudissements!)

—

# Validation et assermentation de M. Benoît Glasson, député

**Validation** du mandat de député de Benoît Glasson, en remplacement de Didier Castella, élu au Conseil d'Etat.

Le Président. Le Bureau du Grand Conseil a constaté sur la base du dossier y relatif que le remplacement du député a été fait conformément à la loi sur l'exercice des droits politiques par le préfet du district de la Gruyère. Le Bureau a également constaté que M. Benoît Glasson remplit les conditions d'éligibilité fixées par l'article 48 de la loi sur l'exercice des droits politiques et n'est pas touché par l'article 49 de la même loi fixant les incompatibilités entre son statut professionnel et la fonction de député au Grand Conseil. Par conséquent, le Bureau propose au Grand Conseil de valider ce mandat de député. La discussion est ouverte sur la validation du mandat de député de M. Benoît Glasson.

Je constate que la parole n'est pas demandée.

> Le mandat de député de Benoît Glasson est ainsi validé tacitement.

#### Assermentation de Benoît Glasson

**Le Président.** Je prie les huissiers de faire entrer dans la salle le nouvel élu pour l'assermentation. J'invite à nouveau l'assemblée et les occupants des tribunes à se lever.

Monsieur,  $M^{\rm me}$  la Secrétaire générale va maintenant lire la formule du serment puis à l'appel de votre nom, vous levez la main droite et dites: «Je le jure».

> Il est procédé à la cérémonie d'assermentation selon la formule habituelle.

Le Président. Monsieur, vous venez d'être assermenté pour votre nouvelle fonction. Au nom du Grand Conseil du canton de Fribourg, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de la fonction qui est désormais la vôtre.

La cérémonie d'assermentation est terminée. (applaudissements!)

\_

#### **Communications**

#### Le Président.

- Le Club des questions familiales tiendra son assemblée générale ce jeudi 24 mai à midi à la salle de séance au 2º étage de l'Hôtel cantonal. Si je ne me trompe pas, c'est en commun avec le Club des communes.
- 2. Rapport final du Conseil d'Etat sur deux mandats. Le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil son rapport final relatif à deux mandats acceptés par le Parlement qui portent tous les deux sur le même sujet, soit la modification de l'ordonnance concernant les réductions des primes d'assurance maladie et le règlement sur les bourses d'études. Ce rapport final est publié sur Parlinfo sous les affaires des mandats 2010-GC-32 et 2011-GC-52.
- 3. Liens d'intérêts. Je vous informe que le député doit rappeler ses liens d'intérêts lorsqu'il s'exprime devant le Grand Conseil. Il ne s'agit pas pour le député qui intervient de décliner systématiquement tous ses liens d'intérêts, mais uniquement de rappeler l'intérêt qui l'unit à l'objet en délibération et sur lequel il s'exprime. Les liens d'intérêts suivants doivent être signalés: les activités professionnelles, les fonctions assumées au sein d'organes de direction, de surveillance ou de conseil dans des personnes morales de droit privé ou de droit public, les fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton, d'une commune ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale, les fonctions politiques exercées, les fonctions permanentes de direction ou de conseil assumées pour le compte de groupes d'intérêts.
- 4. La quatrième communication concerne la semaine passée. Senhoras e Senhores Deputados e Conselheiros do Estado, Senhoras e Senhores, representantes da imprensa. Na semana passada, uma importante delegação de nosso cantão estava no Brasil, visitando Nova Friburgo durante a festa da comemoração do Bicentenário, da fundação desta cidade. Todos os participantes voltaram para Suica com muita emoção e boas lembranças. Lá tiveram uma recepção muito calorosa da parte das autoridades e da população, durante todo esse tempo de festividade. Hoje se vocês me permitem, quero fazer um breve relatório desta viagem e agradecer as pessoas responsáveis.

Mesdames et Messieurs, on a une séance en français, je le sais. Vous avez donc compris que je me permets de vous faire un petit rapport de notre voyage au Brésil de la semaine passée. A travers les quelques photos projetées ici, j'essaie de vous transmettre un petit peu l'ambiance qui a régné durant ce séjour à Nova Friburgo. Ce qui m'a d'ailleurs énormément impressionné, on peut d'ailleurs s'en inpirer, c'est l'accueil chaleureux que les habitants nous ont réservé, non seulement à nous, les autorités, mais également à tous les accompagnants qui étaient

hébergés auprès de familles de Nova Friburgo, mais aussi d'autres communes de la région comme Duos Barras, Santa Maria Maddalena ou Cantagallo, ou d'autres encore. Nous avons toujours été reçus avec beaucoup d'émotion et cela s'est terminé avec une vraie fête de village.

Le programme qui nous a été préparé comportait beaucoup de rencontres avec la population ainsi qu'avec les autorités de Nova Friburgo, sans oublier les visites culturelles et de sites naturels. C'est pourquoi, j'aimerais, au nom de toute la délégation, remercier les acteurs et organisateurs du voyage, l'association Fribourg Nova Friburgo. Et ça me fait un grand plaisir de saluer son président, M. Raphaël Fessler à la tribune, et de l'autre côté, le Service de la culture, son chef M. Philippe Trinchan et sa collaboratrice Mme Marion Rime, qui ont fait un énorme travail. Merci beaucoup! (applaudissements!) Ces personnes-là, avec un grand soutien du consulat de Rio de Janeiro, ont réussi à faire de cette visite une très impressionnante expérience. A ces remerciements, j'aimerais encore associer la fanfare du Collège Saint-Michel qui nous a accompagnés tout au long de notre séjour, qui nous a procuré un grand plaisir ainsi qu'aux Brésiliens. Dans ce sens, il serait souhaitable que le spectacle «Terre» qu'elle a mis sur pied pour ce bicentenaire puisse être rejoué bientôt.

Parlons des relations futures. J'aimerais vous signaler qu'une délégation de Nova Friburgo va nous rendre visite lors de la fête nationale à Estavayer-le-Lac. Et une délégation viendra également l'année prochaine, année du vrai bicentenaire du départ des premiers citoyens de Fribourg vers le Brésil.

D'un point de vue personnel, j'aimerais que ces relations entre le canton de Fribourg et Nova Friburgo s'intensifient encore et que cette visite ne reste pas un événement qui se reproduira dans 10 ou 20 ans. Dans ce cadre, je trouve aussi les échanges des collégiens du Collège Sainte-Croix très intéressants.

Je vais m'arrêter là et bien évidemment tous les membres de la délégation sont avec plaisir à votre disposition pour raconter leurs impressions et expériences au Brésil. Merci de m'avoir accordé ce petit moment et je vous invite à vous pencher sur l'histoire de Nova Friburgo, car moi-même j'ai appris qu'un certain Rodolphe Ith a traversé l'Atlantique il y a 200 ans, ce que je ne savais pas du tout. C'est toujours intéressant de voir un petit peu l'histoire. Merci. Mult obrigado. (applaudissements!)

> Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

# Compte de l'Etat pour l'année 2017 (2017-DFIN-77)<sup>1</sup>

Rapporteur général: **Stéphane Peiry** (*UDC/SVP*, *FV*). Commissaire: **Georges Godel, Directeur des finances**.

### Entrée en matière générale

Le Rapporteur général. La Commission des finances et de gestion s'est réunie à huit reprises pour examiner les comptes 2017 qui vous sont présentés. Préalablement à l'examen en plenum de la Commission des finances et de gestion, toutes les Directions ont été visitées par deux rapporteurs de notre commission pour un examen plus détaillé, comme cela se fait d'habitude. La Commission des finances et de gestion adresse ses remerciements aux membres du Conseil d'Etat et à leurs collaboratrices et collaborateurs pour leur disponibilité et les réponses apportées à nos questions.

Les rapporteurs de chaque Direction vous feront un rapport spécifique tout à l'heure lors de l'examen de détail. Pour ma part, je me contenterai de quelques considérations générales sur l'ensemble des comptes qui se composent, je le rappelle, du compte de résultats, du compte des investissements, du bilan de l'Etat au 31 décembre 2017 et des annexes aux comptes.

Ainsi, les comptes 2017 bouclent avec un excédent de revenus de 16,2 millions alors que le budget prévoyait 500 000 frs.

L'excédent de revenus avant opérations de clôture est de 56,6 millions, en diminution de 30 millions par rapport aux comptes 2016. Les opérations de clôture se composent d'attributions aux fonds et aux provisions, en particulier pour le Projet fiscal 17 (23 millions), au fonds d'infrastructure (10 millions), pour risques tarifaires au HFR et pour les frais d'accompagnement en EMS qui ensemble totalisent 5,6 millions.

Ce bon résultat résulte de revenus en plus, en particulier la part au bénéfice de la BNS qui a été de 42,5 millions. En contrepartie il n'a pas été procédé au prélèvement de 25 millions sur la provision BNS comme cela avait été budgétisé. Ce boni net de 17,5 millions représente au final le bénéfice net aux comptes 2017.

D'autres revenus sont en nette hausse, à commencer par la part à l'impôt anticipé (+15,4 millions par rapport au budget). Il faut néanmoins être particulièrement prudent avec ce chiffre car, comme vous le savez, l'impôt anticipé est remboursé aux contribuables. Or, il n'y a aucune provision dans les comptes 2017 pour ce remboursement. Pour information, la Confédération a comptabilisé une provision de 2 milliards à cet effet.

Enfin, d'autres impôts non conjoncturels sont également en nette hausse par rapport au budget, comme l'impôt sur les gains immobiliers (+9,5 millions) ou l'impôt sur les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Message et préavis pp. 1135ss. Le compte détaillé de l'Etat fait par ailleurs l'objet d'un fascicule séparé qui constitue une annexe au présent Bulletin.

prestations en capital (+4,6 millions). Ces recettes supplémentaires ont permis d'augmenter la provision pour le projet fiscal 17 de 23 millions, laquelle totalise 45 millions au 31 décembre 2017.

Au niveau des recettes ordinaires, il est à relever que les impôts directs sur les personnes physiques sont en-deçà de ce qui avait été budgétisé (-0,7%) mais malgré tout en hausse de 3,7% par rapport aux comptes 2016. Le budget était trop optimiste et l'élaboration des budgets futurs nécessiteront une approche prudente dans l'évaluation des impôts. Les impôts des personnes morales quant à eux sont en hausse de 3,3% par rapport au budget et même de 10,3% si on les compare aux comptes 2016. Les autres revenus restent stables.

Au niveau des charges, il faut relever l'augmentation des charges de personnel de 52,7 millions à 1,263 milliard. De cette augmentation de 52 millions, environ 20 millions s'expliquent par la fin des mesures d'économies et 5 millions par le coût de la revalorisation générale des salaires (+0,4%).

En équivalents plein temps, la croissance des effectifs du personnel est de 178,1 EPT, dont 119 EPT provient de la pérennisation des montants forfaitaires.

Parmi les autres charges en nette progression par rapport au budget, il y a les versements aux provisions et attributions au fonds d'infrastructures que j'ai évoqués en préambule, je n'y reviens pas, mais aussi l'aide sociale des demandeurs d'asile et des réfugiés (+10 millions) en partie compensée par des versements de la Confédération. Les subventions cantonales pour l'assurance maladie dépasse aussi le budget de 3,3 millions, de même que les travaux informatiques effectués par des tiers au SITel pour 3,2 millions. Au final, la formation, la santé et la prévoyance sociale représentent 77% des dépenses de l'Etat.

J'en viens maintenant au compte des investissements. Le compte des investissements présente un excédent de dépenses de 105,8 millions. Cet excédent est entièrement couvert par l'autofinancement qui se chiffre à 117,3 millions. Je rappelle que l'autofinancement se compose de l'excédent de revenus du compte de résultats augmenté des amortissements du patrimoine administratif et des attributions aux fonds moins les prélèvements aux fonds. Il en résulte dès lors un excédent de financement de 11,5 millions, respectivement un degré d'autofinancement de 110,9%.

Le total des dépenses d'investissement se chiffre à 139,1 millions et si nous tenons compte de l'entretien des bâtiments et des routes, on arrive à un total de 178,3 millions, ce qui correspond peu ou prou aux investissements 2016, mais quand même 22% en deçà de ce qui avait été budgétisé. Cela s'explique par des dépenses moindres pour les acquisitions d'immeubles (pensez notamment au site de Schumacher). Il en est de même pour les aménagements ainsi que les subventions d'investissements, moins importantes que prévues dans les domaines de l'énergie et des améliorations foncières.

Au niveau du bilan, on relève que la fortune nette de l'Etat est de 1,083 milliard au 31 décembre 2017, en diminution de 4,6 millions par rapport au 31 décembre 2016. Vous trouvez la détermination de la fortune nette de l'Etat en page 61 du message.

Comme vous le savez, 2/3 de cette fortune nette n'est plus à la libre disposition car elle est d'ores et déjà affectée à des objets ou des projets précis tels que les fonds.

Dans les placements financiers à moyen et long termes en page 322, on retrouve les immeubles acquis pour la politique foncière active, Elanco et Tetra Pak, pour un total de 41 millions. Ces deux sites sont complètement amortis par prélèvement sur le fonds de politique foncière active et figurent au bilan pour 1 frs net par site. En outre, le solde du fonds de politique foncière active, 100 millions moins les 41 millions acquis, soit 59 millions figure à présent dans les financements spéciaux et non plus dans les réserves et fonds comme cela est encore présenté à la page 335.

Enfin, concernant les engagements hors bilan, il est utile de rappeler que la garantie de l'Etat envers la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat se monte à 1,172 milliard au 31 décembre 2017. Cette garantie dépasse le montant de la fortune nette de l'Etat. Il est aussi important de savoir qu'il n'existe aucune provision dans les comptes 2017 pour l'assainissement de la Caisse de prévoyance.

En conclusion, les comptes 2017 paraissent bons, mais cela est surtout le fruit de recettes exceptionnelles dont nous ne sommes pas certains qu'elles se reproduiront à l'avenir.

D'autre part, la croissance des charges est largement supérieure à l'inflation et elle est plus rapide que la croissance des revenus ordinaires. Avec la fin des mesures d'économies, les charges de personnel reprennent l'ascenseur. Le Conseil d'Etat doit rester vigilant sur l'évolution des charges et la croissance des effectifs du personnel.

On a parfois le sentiment, et à ce propos la responsabilité est partagée entre le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, que la fortune nette de l'Etat nous permet tout. Il serait faux d'ouvrir toutes grandes les vannes de la dépense publique pour revenir dans quelques années avec de nouvelles mesures d'économies. Le passé doit nous servir de leçon.

Enfin, la Commission des finances et de gestion fait siens les défis financiers exposés par le Conseil d'Etat dans son message, qu'il s'agisse des conséquences financières liées aux taux de couverture insuffisant de la Caisse de prévoyance, du nouveau financement hospitalier, du projet fiscal 17 ou encore de la réduction continue de la péréquation financière fédérale.

C'est avec ces considérations, Mesdames et Messieurs les Députés, que je vous invite, au nom de la Commission des finances de gestion, à accepter l'entrée en matière sur les comptes 2017.

Le Commissaire. Tout d'abord, permettez-moi de remercier le rapporteur de la Commission des finances et de gestion pour son rapport circonstancié et qui correspond à ce que nous pensons.

Alors que le budget prévoyait un très léger bénéfice de 0,5 million, les comptes 2017 se soldent, après opérations de clôture, par un excédent de 16,2 millions. Deux paramètres expliquent cette progression: d'une part une bonne maîtrise des dépenses et d'autre part des revenus extérieurs en nette progression dus en particulier au résultat exceptionnel de la BNS (42,5 millions) et à la croissance très importante et imprévue du produit de l'impôt anticipé pour 15,4 millions. Ces deux sources restent toutefois fluctuantes avec des volumes qui ne peuvent être assurés. Sans ces deux recettes supplémentaires en 2017, les comptes de l'Etat auraient été proches de l'équilibre.

En résumé, les comptes 2017 se caractérisent par:

- > un excédent de revenus du compte de résultats s'élevant à 16,2 millions et
- > un excédent de dépenses de 105,8 millions au compte des investissements, entièrement couvert par un autofinancement dont le degré atteint 110,9%.

Les dépenses du compte des investissements sont inférieures à ce qui a été estimé au programme de l'année 2017 en raison principalement de dépenses moindres pour des acquisitions et aménagements d'immeubles. Le Conseil d'Etat se plaît à relever que le bon résultat des comptes 2017 permet de renforcer notamment la provision en vue du volet cantonal du projet fiscal 2017, avec un montant de 23 millions, ainsi que le fonds d'infrastructures avec un montant de 10 millions, ce qui contribuera à réaliser un programme d'investissements ambitieux dans les années à venir. Dans cette perspective, on peut relever que l'exercice 2017 enregistre la première utilisation du fonds créé aux comptes 2016 pour le financement des opérations de politique foncière active, à hauteur de 41 millions. Le recours à ce fonds a permis de financer les acquisitions et l'exploitation des terrains sis sur les communes de Romont, de St-Aubin et de Marly, de sorte que ces opérations n'influencent pas les résultats comptables de l'Etat.

En ce qui concerne la masse salariale, il est à relever qu'elle augmente de 4,4% par rapport aux comptes de l'an dernier et ceci en raison notamment de la fin de l'application de deux mesures inscrites au programme d'économie adopté en 2013, à savoir le retardement de l'octroi des paliers et le prélèvement de la contribution de solidarité. La hausse du taux de contribution à la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat participe en outre pour près de 37% à la progression de la masse salariale. Enfin, l'augmentation nette du nombre de postes occupés, de quelque 59 unités, et les revalorisations salariales sont également parmi les principales causes de cette évolution.

Au vu de ces résultats, le Conseil d'Etat est très satisfait des comptes 2017. Je tiens ici à adresser mes remerciements à mes collègues du Gouvernement et aux responsables des unités administratives qui ont contribué au respect du budget. Mes remerciements s'adressent aussi à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la fonction publique pour leur engagement et la qualité de leur travail.

En guise de conclusion, j'aimerais tout de même rappeler que les finances cantonales restent sous pression. La réalisation des priorités fixées par le Conseil d'Etat dans le programme gouvernemental devra composer avec un contexte budgétaire relativement tendu, comme en témoignent les déséquilibres prévus dans le plan financier pour les années 2019 à 2021. Toute la difficulté de l'exercice, une fois de plus, consistera à concilier les besoins toujours croissants de la population et le développement de nouveaux projets, avec l'exigence de l'équilibre des finances prévu dans la Constitution. Fort heureusement, les réserves effectuées permettront d'atténuer certains effets et de réaliser des investissements à la hauteur des ambitions du canton.

Avec ces considérations, au nom du Conseil d'Etat, je vous demande d'entrer en matière sur ces comptes 2017.

**Chassot Claude** (*VCG/MLG*, *SC*). De manière rituelle, la session du mois de mai de notre Grand Conseil voit défiler l'avalanche de chiffres liés aux comptes de l'année précédente.

Nous voici donc en face d'un millésime 2017 qui est de nouveau un bon cru. Notre groupe Vert Centre Gauche salue ici les résultats positifs provenant de charges de l'Etat qui ont été maîtrisées d'une part, d'autre part, de rentrées financières qui ont dépassé les prévisions établies si l'on s'en réfère, comme l'a déjà dit le rapporteur, aux 42,5 millions de la BNS ainsi qu'à la bonne santé de la fiscalité cantonale. Merci aux impôts sur les gains en capital, aux droits de mutation et aux impôts relatifs aux personnes morales!

Ajoutons à cela, encore dans les transferts, un bon en avant de la part à l'impôt anticipé (+15,4 millions) ainsi qu'une participation financière plus importante que prévue de la part de la Confédération pour les collectivités publiques. Quant aux autres revenus, financements spéciaux, imputations internes, fonds, dont le budget avait été estimé ici à 151 millions, il n'a atteint que 132,5 millions en fin d'année 2017. Cela provient naturellement de moindres revenus concernant les financements spéciaux et les fonds, en d'autres termes de prélèvements sur provisions moins conséquents que prévu.

Les charges arrêtées à un montant de 3,530 millions, 75 millions tout de même de plus que budgétés, ont été maîtrisées. Les explications de ce dépassement, relativement modeste en comparaison du montant total du budget, se trouvent sous les chapitres concernant le personnel, les transferts, la consommation de biens et de services. Au passage, les amortissements, relevons-le, ont diminué d'un peu plus de 26 millions

par rapport au budget 2017. Avec un degré d'autofinancement de plus de 110%, la voilure des investissements a été ramenée à 178 millions à la suite d'un changement de cap prudemment effectué dans le cadre d'une acquisition immobilière à laquelle notre Gouvernement a finalement renoncé et c'est tant mieux, va-t-on dire! Là, on n'a été plus malin avant. Des fois, ça arrive! Nous nous autorisons à penser que soucieux de l'avenir et du développement de ce canton, le Conseil d'Etat a donc légitimement entrepris d'augmenter les montants des fonds et provisions, ce qui est une démarche responsable. Son intention s'est arrêtée notamment sur la RIE III et ses conséquences financières, sur le fonds d'infrastructures, un outil absolument nécessaire qui permet, comme nous l'a dit M. le Commissaire du Gouvernement, de financer les acquisitions décidées par l'Etat. Certaines caractéristiques ont retenu l'attention de notre groupe Vert Centre Gauche. Il s'agit du tableau concernant la fiscalité cantonale. On peut constater ici que si les impôts sur les personnes morales, les impôts financiers sur les gains en capital ainsi que celui sur les droits de mutations augmentent, les impôts directs sur les personnes physiques, donc sur les revenus que touchent tous les contribuables fribourgeois, s'essoufflent petit à petit et diminuent de quelque 10 millions. Le clignotant est donc passé au rouge. Un signal que nous aurions presque pu oublier tant les comptes des années précédents étaient florissants.

Tant le Conseil d'Etat que notre Parlement sont donc au courant que les années à venir seront moins lumineuses que les dernières glorieuses si je puis m'exprimer ainsi. Le programme gouvernemental se fera avec la gestion du possible financièrement, mais devra composer également avec des invités surprises. Pas tellement que cela si l'on pense au débat que nous aurons peut-être jeudi ici sur l'avenir du HFR et celui sur la consolidation de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat. Notre Parlement sera inévitablement invité à effectuer des choix clairs en matière financière pour le bien général du canton, loin des réflexes régionalistes qui gangrènent souvent l'objectivité de certains débats politiques. Le rapporteur nous a dit de manière objective que la fortune actuelle de l'Etat permettait tout, mais je suis peut-être plus prudent. Soyons extrêmement vigilants à ce niveau-là! Nous sommes des femmes et des hommes députés de ce canton qui s'étend de Flamatt à Montbovon, ne l'oublions pas!

Avec ces quelques considérations, notre groupe parlementaire entrera en matière sur les comptes de l'Etat 2017.

**Bürgisser Nicolas** (*PLR/FDP*, *SE*). Die Freisinnig-demokratische Fraktion nimmt Kenntnis vom hervorragenden finanziellen Ergebnis des vergangenen Jahres 2017 und gratuliert dem Staatsrat für das sehr gute Resultat.

Die Freisinnig-demokratische Fraktion zeigt sich allerdings besorgt über die stetig steigenden Ausgaben. Mehr Einnahmen muss nicht – und darf auch nicht – immer auch mehr und stetig steigende Ausgaben bedeuten. Wir sorgen uns um die Bestrebungen von mehreren Kantonen in der Schweiz, den schweizerischen interkantonalen Finanzausgleich zu senken, was bedeuten würde, dass eine ganz wichtige Einnahmequelle immer kleiner würde. Ich erinnere hier daran, dass wir eine halbe Milliarde Franken aus diesem interkantonalen Finanzausgleich beziehen. Unser Kanton muss, wenn es dann soweit ist, bereit sein, weniger Einnahmen mit weniger Ausgaben zu kompensieren. Ist der Staatsrat hierfür bereit? Die sehr hohen Steuerbelastungen unserer Bürgerinnen und Bürger können über die Zeit nicht beibehalten werden.

In diesem Sinne ist die Freisinnig-demokratische Fraktion für Eintreten.

**Krattinger-Jutzet Ursula** (*PS/SP*, *SE*). Die Sozialdemokratische Fraktion nimmt von der positiven Staatsrechnung 2017 Kenntnis und dankt dem Staatsrat sowie allen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern für das gute Resultat.

Dank deutlich höheren externen Erträgen – namentlich von der Nationalbank und der Verrechnungssteuer – kann der Kanton einen Erträgsüberschuss in der Höhe von 16,2 Millionen Franken vorweisen, dies, nachdem Rückstellungen getätigt wurden für die Steuervorlage 17 und für den Infrastrukturfonds. Bei den Ausgaben ist zu erwähnen, dass eine konsequente Budgetkontrolle verfolgt wurde, was im Allgemeinen durchaus positiv ist. Auch begrüsst die Sozialdemokratische Fraktion die Rückstellungen und die Fondseinlagen für schwierigere Zeiten.

Obwohl 59 zusätzliche Stellen geschaffen wurden und das Staatspersonal endlich von Sparmassnahmen befreit wurde, sieht die Sozialdemokratische Fraktion einen grossen Nachholbedarf an neu zu schaffenden Stellen - dies im Gegensatz zu meinen Vorrednern - wie zum Beispiel in der Bildung, namentlich was die Schulleitung und die Schulsozialarbeit angeht, oder auch in der Alterspolitik, um endlich die Umsetzung von Senior+ voranzutreiben, oder in der Justiz. Es gäbe noch viele andere kantonale Dienste und Ämter zu erwähnen, bei denen Not an Personal herrscht und wo der Staatsrat endlich handeln und die beantragten Stellen bewilligen muss dies auch, um die Gesundheit der Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter des Kantons zu schützen und um die Qualität der geleisteten Arbeit auf hohem Niveau aufrechtzuerhalten. Bei einem so guten Rechnungsabschluss hätte ich mir vom Staatsrat in Sachen Personal eine grosszügigere Politik gewünscht.

Was die Investitionen betrifft, bedauert die Sozialdemokratische Fraktion, dass weniger investiert wurde als budgetiert. Sicher ist der Nichtkauf des Schumacher-Gebäudes in Schmitten ein Grund. Wir hätten es trotzdem begrüsst, wenn der Staatsrat eine aktivere Investitionspolitik verfolgt hätte, wie zum Beispiel vermehrt Liegenschaften zu kaufen und Wohnungen zur Verfügung zu stellen, die für alle bezahlbar sind oder in Infrastrukturen für Kultur und Sport, z. B. Schwimmbäder, zu investieren oder in betreutes Wohnen für betagte Menschen.

Mit diesen Bemerkungen stimmt die Sozialdemokratische Fraktion für Eintreten.

Dafflon Hubert (PDC/CVP, SC). On peut dire que Fribourg, une fois de plus, réussit ses comptes 2017. C'est dû à une excellente gestion, on ne peut que féliciter l'ensemble du Conseil d'Etat et l'ensemble des collaborateurs de l'Etat de Fribourg. Cela est aussi dû au fait que l'économie actuelle est forte, le franc suisse ayant perdu un peu de sa superbe par rapport à l'euro, il a apporté naturellement quelque chose aux résultats finaux. On en veut pour preuve les excédents de la BNS et de l'impôt anticipé qui sont naturellement dus à la dévaluation aussi du franc suisse. Mais il ne faut pas oublier aussi que, si les comptes sont bons, c'est que le contribuable fribourgeois est lourdement, régulièrement porté à contribution.

Qu'en est-il des états des investissements? Cela a été dit, on dépense moins que ce qui est prévu, mais c'est logique, c'est inhérent. Les investissements montés sont un maximum qu'on peut dépenser, or de toute évidence, on ne peut pas, dans la même année, tout dépenser ce qui avait été prévu. L'Etat de Fribourg, dans une telle période de meilleure conjoncture, doit être anticyclique. Nous ne devons pas forcément faire un gros paquet d'investissements dans la construction par exemple. Il faut faire en sorte de garder des réserves pour les temps futurs où la conjoncture sera moins bonne, parce que si vous investissez quand la conjoncture est bonne, il y a une surchauffe économique, il y a une hausse des prix et finalement souvent les entreprises fribourgeoises, les nôtres, ne pourront même pas tout assumer si elles ont déjà assez de travail par le privé. Il est hautement important de tenir compte de ce phénomène-là du côté anticyclique que l'Etat de Fribourg devrait mener dans sa politique d'investissement.

Malgré le fait que tout semble être très bien, il ne faut pas oublier que nous avons de nombreux défis pour le futur et le premier grand défi est le Projet fiscal 17, la suite de la RIE III, un projet hautement important pour notre économie, pour les places de travail et pour une certaine cohérence dans la fiscalisation de nos entreprises. Et là, je suis convaincu qu'avec un bon volet social, nous aurons un paquet fiscal qui tiendra la route et qui permettra à notre économie de créer des emplois, créer de la richesse. Nous aurons d'autres défis. Le HFR, on va en parler longuement jeudi matin, le HFR, les investissements qui y sont prévus: je pense que là, il sera important de soutenir notre hôpital au niveau des investissements; la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg, cela a été dit par le rapporteur: de toute évidence des solutions vont être trouvées, des investissements devront être faits pour maintenir un niveau acceptable de la Caisse du personnel de l'Etat de Fribourg. Il y a aussi le fameux postulat Savary/Boschung. Je pense que c'est un point hautement important de connaître la situation des mesures d'économie qui ont été prises: quels sont leurs effets désirables ou indésirables? Pouvons-nous lâcher la laisse dans certains cas de figure par rapport aux économies qui ont été souhaitées?

L'augmentation des charges, cela a été dit, est en grande partie due à ce relâchement par rapport aux salaires. On a limité les économies au niveau des différents paliers et c'est une chose qui est tout à fait correcte. Il faudra être prudent concernant la péréquation intercantonale au niveau fédéral, il y a de plus en plus de velléités de la part des cantons riches de diminuer leur participation en faveur des cantons tels que le nôtre. Si le canton de Fribourg a plus d'un milliard de fortune sur un budget de 3,5 milliards, ça ne représente que trois mois finalement de réserve. C'est beaucoup d'argent, c'est vrai, on est un heureux canton, mais au niveau des chiffres, si on calcule précisément, ce n'est pas énorme. Je pense que le groupe démocrate-chrétien va s'abstenir dans les prochaines années de faire des attaques contre la politique fiscale. Pourquoi? Nous devons attendre les résultats de ces différentes factures, ces différents critères pour jauger une fois pour toute la situation de notre Etat entre l'effort demandé au contribuable et le résultat final qui est obtenu.

En conclusion, j'ai envie de dire qu'on parle toujours d'une politique d'un frein à l'endettement, je n'aimerais pas qu'un jour on doive parler d'un frein à l'enrichissement, parce que nous devrons avant de trouver la bonne solution, trouver le juste milieu entre les besoins réels de l'Etat et l'effort demandé aux contribuables fribourgeois. Le groupe démocrate-chrétien entrera en matière de façon unanime et je vous remercie pour la bonne gestion des comptes et pour votre attention.

**Kolly Gabriel** (*UDC/SVP*, *GR*). Je m'exprime ici au nom du groupe de l'Union démocratique du centre qui, comme il en a l'habitude, a examiné avec intérêt les comptes 2017 de notre canton. Les chiffres principaux ayant été donnés par le rapporteur principal, je me limiterai à quelques remarques.

Les comptes 2017, cela a été dit, sont bons pour ne pas dire excellents. Les nombreuses opérations de clôture ainsi que les non-recours à des réserves le démontrent bien. Les principaux points soulevés dans notre groupe sont, et ce n'est pas étonnant, similaires à ceux de l'année passée. En une année, que s'est-il passé? Pas de baisse fiscale en vue pour les citoyens de notre canton qui reste toujours un des plus chers du pays – les instruments parlementaires n'y ont rien changé -, des investissements qui se font attendre, des opérations de clôture à tout va pour alimenter des réserves et des fonds qui sont constitués mais toujours pas ou pas encore utilisés. Point malgré tout positif, le début d'une politique foncière active digne de ce nom avec des achats qui ont été cités par le commissaire du Gouvernement. Alors oui, notre groupe est conscient qu'un certain nombre de problèmes sont devant nous: le HFR, cela a été dit, nous allons en parler cette semaine ou peut-être pas, la Caisse de pension, Blue-FACTORY, PF 17. Mais, selon nous et malgré ces dossiers, il serait temps de faire profiter les Fribourgeois de ces comptes systématiquement bénéficiaires.

Trois points également ont suscité des réactions dans notre groupe:

- 1. La planification et l'avancement de certains projets routiers dont certaines routes de contournement. Un certain nombre de députés de notre groupe vont être attentifs à la suite de certains de ces dossiers.
- 2. Les rentrées concernant l'impôt anticipé, cela a été dit par certains de mes collègues, sont surprenantes. Mais nous devons rester attentifs car elles seront de toute facon fluctuantes.
- 3. L'augmentation des EPT: notre groupe se soucie de l'augmentation systématique des EPT. Mais si nous comprenons l'urgence de certains dossiers qui méritent du personnel supplémentaire, nous serons également attentifs à l'évolution de ces futurs EPT.

Enfin, selon plusieurs membres de notre groupe, si le Conseil d'Etat déplore ne pas avoir les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de multiples projets planifiés, au lieu d'engager du personnel, pourquoi ne pas sous-traiter, externaliser divers mandats pour des durées limitées. Alors, en espérant que le Conseil d'Etat puisse infléchir quelque peu sa position sur l'imposition des personnes physiques (il est permis de croire aux miracles), notre groupe entre en matière sur ces comptes 2017.

Le Rapporteur général. Tous les groupes entrent en matière sur ces comptes 2017, tout le monde reconnaît que ces comptes sont bons grâce à ces revenus «extraordinaires» à commencer par la BNS et d'autres impôts.

Permettez-moi une ou deux considérations! Peut-être d'abord, première chose pour le député Chassot qui disait que le rapporteur général prétendait que la fortune permettait tout. S'il m'a bien écouté, j'ai dit qu'il fallait faire attention: on croit que cette fortune nous permet tout, mais loin de moi l'idée justement de dépenser cette fortune trop facilement. Il y aura des grands défis. Plusieurs d'entre vous l'ont souligné dans leurs propos, évoquant le HFR (on va déjà en parler cette semaine très probablement), le Projet fiscal 17, l'assainissement de la Caisse de pension (ce n'est pas des moindres). Si je fais une synthèse un peu des discussions, la droite trouve qu'il y a trop d'impôts et la gauche trouve qu'il n'y a pas assez de dépenses. Après, il reviendra à nous, députés, de faire des choix par rapport à ces deux choses, mais il est vrai que les recettes ont toujours augmenté et M. le Député Dafflon a raison de dire que c'est d'abord grâce aux contribuables, grâce aussi à l'économie fribourgeoise qui se porte bien, espérons que cela se poursuive. Et cela me permet de revenir sur la question des investissements. Permettez-moi une considération personnelle! Je ne suis pas opposé à une politique anticyclique comme le relevait M. Dafflon, à savoir que c'est vrai que les investissements sont plus bas que ce qui avait été budgétisé, mais M. le Commissaire du Gouvernement l'a dit: «il n'y a pas eu l'acquisition du site Schumacher» et dans la

planification des investissements, il n'est pas toujours possible de procéder à ces investissements lorsqu'ils sont prévus. Mais c'est vrai, quand l'économie se porte bien, on peut se permettre de retarder peut-être temporairement certains investissements pour en faire de manière peut-être plus forte lorsque la situation économique se retourne. L'économie est un cycle, on peut malheureusement présumer que, peut-être à un moment donné, l'économie se portera moins bien qu'elle se porte jusqu'à présent.

Avec ces considérations, je constate encore une fois que tous les groupes entrent en matière et je n'ai pas d'autres compléments à formuler.

Le Commissaire. Tout d'abord, permettez-moi de remercier l'ensemble des groupes qui entrent en matière sur ces comptes 2017, avec quelques remarques, très peu de critiques, je l'ai constaté, mais des fois c'est un petit peu dangereux, il faut toujours rester vigilant.

Des questions ont été posées, notamment concernant la fiscalité. M. le Député Claude Chassot parlait de cette fiscalité qui pourrait annoncer des temps difficiles. Ce n'est pas impossible, mais j'aimerais juste rappeler quand même qu'au niveau de la fiscalté des personnes physiques, c'est vrai que nous n'avons pas atteint le budget que nous avions prévu, mais si, aux comptes 2016, on avait 879,6 millions, nous avons quand même 911 millions pour 2017, ce qui fait quand même 32 millions supplémentaires. Mais c'est vrai qu'il y a 6,7 millions de moins que ce qui avait été prévu. Par contre, concernant la fiscalité d'une manière globale, on a encaissé 13,7 millions de plus que prévu au budget. Les personnes morales sont toujours à la hausse: depuis 2003, à une, voire deux exceptions près, on a quasiment toujours engrangé de meilleurs résultats que prévu.

D'ailleurs, permettez-moi une réflexion! M. le Député Dafflon a parlé de la parité du franc, respectivement le niveau du franc par rapport à l'euro. Je me rappelle les critiques sur la BNS après les décisions du 15 janvier 2015. Jeudi dernier, j'étais à Lucerne à la Conférence des Directeurs des finances et le patron de la BNS me disait: «Aujourd'hui, les entreprises viennent critiquer parce que ça commence à venir trop haut, on aimait mieux quand on était près de la parité» – ça dépend si on est importateur ou exportateur. Conclusion: satisfaire tout le monde, c'est difficile, mais je crois qu'on peut dire qu'aujourd'hui on est fier des décisions qu'avait prises la BNS parce que le système fonctionne et l'économie se porte bien, pourvu que ça dure.

Je continue avec la fiscalité, c'est vrai quelques-uns l'ont relevé, le projet fiscal est d'importance, mais je crois qu'il a bien démarré à la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats. On verra ce qu'il en est, mais d'ici la fin de l'année, vous aurez le projet fribourgeois.

Bien sûr, certains attendent des baisses fiscales comme M. le Député Kolly. Il a parlé de miracles. Rassurez-vous! Je ne pense pas qu'il y aura de miracles. N'attendez pas de moi une proposition de baisse fiscale tant que l'on ne sait pas comment ça fonctionnera avec le Projet fiscal. Je pense que vous serez quand même d'accord avec moi.

M. le Député Nicolas Bürgisser et d'autres ont soulevé la problématique des dépenses et des recettes. Je partage totalement votre avis. On doit être vigilant. Les dépenses, en pourcentage, ne peuvent pas être plus élevées que les recettes. On a vu dans certains cas, notamment le personnel, je l'ai déjà expliqué à l'entrée en matière: les 37% proviennent déjà de la fin des mesures d'économie, respectivement des cotisations à la Caisse de pension, ça fait près de 20 millions sur le montant indiqué. Je crois qu'il faut en tenir compte, mais on doit rester vigilant. Bien sûr que la péréquation est un domaine qui nous concerne tous. Au budget 2018 (je dis de tête) on est à 387 millions sauf erreur de ma part. Ça diminue, il y a bien sûr des pressions des cantons «payeur», ils ne sont pas nombreux, mais ils sont quand même puissants. On est d'accord ou pas avec le système, mais si le canton s'améliore, on a moins de péréquation. J'ai déjà eu l'occasion de le dire, on a perdu près de 100 millions de péréquation en quelques années, mais en même temps on a encaissé 215 millions d'impôts supplémentaires. Ce qui veut dire que la situation économique du canton, et cela il faut le relever, s'améliore, mais il faut toujours trouver l'équilibre nécessaire au budget. Bien sûr, M<sup>me</sup> la Députée Ursula Krattinger, même si elle lance des fleurs au Gouvernement, parle de personnel supplémentaire. J'ai eu l'occasion de m'exprimer, c'est toujours l'équilibre qu'il faut trouver entre les différents besoins et les moyens à disposition. Elle a aussi surtout relevé (d'ailleurs plusieurs l'ont relevé aussi) la problématique des investissements. Alors, on va continuer à investir pour des bâtiments pour les besoins de l'Etat et au mois de juin, sauf erreur de ma part, vous aurez l'occasion de vous exprimer sur des investissements de subventionnement, notamment pour la patinoire, qui vous seront présentés. On voit que les dossiers avancent et il y a aussi des dossiers qui viennent pour les acquisitions de bâtiments pour les besoins spécifiques de l'Etat.

Je vais terminer par la question relative au bilan des mesures d'économie, introduites en 2013. On a eu l'occasion déjà de le présenter à l'Association des communes fribourgeoises. Le bilan est connu, c'est 10 millions d'économie par année pour les communes, il faut le relever, et c'est aussi pour l'Etat... si on n'avait pas réalisé ces mesures d'économie à l'époque, on n'aurait pas des comptes équilibrés en 2017. C'est toujours intéressant de savoir, de se rappeler d'où on vient. Les mesures ont été prises il y a quelques années sur proposition du Conseil d'Etat, que vous avez suive. Je crois qu'on est heureux aujourd'hui, espérons que ça continue, mais la marge de manœuvre est extrêmement serrée.

L'entrée en matière générale n'étant pas combattue, il est passé à l'examen de détail des comptes par Pouvoir et par Direction ainsi qu'à l'examen des rapports d'activité des Directions.

### Comptes de l'Etat

### Direction de l'économie et de l'emploi

Herren-Schick Paul (UDC/SVP, LA), rapporteur. Wie bereits im Vorjahr trägt die Volkswirtschaftsdirektion auch im Jahre 2017 zum positiven Staatsrechnungs-Ergebnis bei – ein gegenüber dem Voranschlag um 3,82 Millionen Franken oder um 2,56% positiveren Abschluss. Der Minderaufwand von 2,77 Millionen Franken sowie der Mehrertrag von 1,046 Millionen Franken führen zum ausgewiesenen Aufwandüberschuss der Verwaltungsrechnung von 145,224 Millionen Franken. 15 von den total 20 Kostenstellen der Volkswirtschaftsdirektion schliessen gegenüber dem Budget mit einem positiveren Ergebnis ab. Bei der Investitionsrechnung wirken sich vor allem 10,2 Millionen Franken Minderausgaben auf den gegenüber dem Budget um 9,46 Millionen Franken tieferen Ausgabenüberschuss aus.

Die Entwicklung des Vollzeitstellenbestandes in der DEE zeigt eine Nettozunahme von 3,28 EPT. Im Sektor Ausbildung ist eine Zunahme von 6,27 EPT zu verzeichnen und im administrativen Sektor ein Minus von 2,99 EPT.

Hier einige Bemerkungen zu einzelnen Kostenstellen:

Kostenstelle 3500 «Generalsekretariat»: Der Minderaufwandüberschuss von 1,1 Millionen Franken resultiert insbesondere aus einerseits tieferen verschiedenen Betriebsausgaben, tieferen Beiträgen an die Fachhochschule Westschweiz und andererseits aus Minderentnahmen aus dem Infrastrukturfonds. Die budgetierten Erneuerungskredite für Bergbahnen in der Höhe von 1,812 Millionen Franken wurden nicht abgerufen.

Kostenstelle 3505 «Wirtschaftsförderung»: Die beiden nicht budgetierten Positionen «Liegenschafts-Aufwand/Unterhalt» sowie «Mietertrag» betreffen die Standorte «Tetra Pak» und «Elanco», wo die allernötigsten Unterhaltsarbeiten ausgeführt und andererseits Mieteinnahmen aus Vermietungen am Standort «Tetra Pak» generiert wurden. Posten wie diese werden, sobald das in der Vernehmlassung stehende Gesetz über die aktive Bodenpolitik aktiv ist, in der zu errichtenden autonomen Kantonalen Anstalt für die aktive Bodenpolitik (KAAB) enthalten sein. Bei der Investitionsrechnung ist ersichtlich, dass die in der Höhe von 2,9 Millionen Franken budgetierten Darlehen an Gemeinden und an Dritte nicht verwendet wurden. Der Saldo des Fonds für die Neue Regionalpolitik beträgt per 31.12.2017 20,9 Millionen Franken.

Kostenstelle 3510 «Amt für den Arbeitsmarkt»: Die Entnahmen aus dem Beschäftigungsfonds sind detailliert aus-

gewiesen. Der Saldo des Beschäftigungsfonds beträgt per 31.12.2017 rund 7 Millionen Franken.

3542.2 «Gewerbliche und Industrielle Berufsschule»: Von kantonaler Seite werden Förderungsprojekte zu Gunsten gewerblicher und industrieller Berufslehren lanciert. Ein Problem in dieser Sache ist, dass etliche Betriebe nicht bereit sind, Lehrlinge auszubilden.

Kostenstellen 3542.3 «Kaufmännische Berufsschule» und 3542.4 «Gewerbliche und Kaufmännische Berufsschule»: Die Schliessung einer deutschsprachigen Maturitätsklasse respektive einer Klasse für Detailhandelsassistenten bewirken die Minderaufwände der Gehaltskosten Lehrkräfte.

3542.6 «Berufsschule Freiburg» und 3542.7 «Berufsfachschule für Gestaltung»: Die Abschreibung der Liegenschaft «La Timbale» ist unter 3542.6 budgetiert, jedoch in der Rechnung unter 3542.7 verbucht.

Kostenstelle 3559.2 «Hochschule für Technik und Architektur»: Die beiden nicht budgetierten Mietaufwände Route des Arsenaux 41 und Marly Innovation Center wurden durch den Nachtragskredit Nr. 2017–1269 vom 11.12.2017 (in der Höhe von 404 770 Franken) abgedeckt.

Kostenstelle 3559.4 «Hochschule für Gesundheit»: Beim Konto 3020.112 «Gehälter der Lehrbeauftragten» sehen wir einen Mehraufwand von 496 000 Franken, was auf ein Plus von 3,18 EPT zurückgeht. Der Aufwand entspricht in etwa dem Betrag der Rechnung 2016.

Kostenstelle 3565 «Amt für Energie»: Die Bundesbeiträge 2017 zeigen gegenüber dem Budget ein Plus von 3,75 Millionen Franken. Bei der Investitionsrechnung wurden von den 10 Millionen Franken budgetierten Kantonsbeiträgen an Gemeinden und an Dritte nur knapp die Hälfte verwendet. Der Saldo des Energiefonds beträgt per 31.12.2017 44,158 Millionen Franken.

Zum Schluss danke ich – auch im Namen meines Kollegen Benoit Piller – Herrn Volkswirtschaftsdirektor Olivier Curty und Herrn Generalsekretär Christophe Aegerter für den Empfang anlässlich unseres Besuches vom 16. April 2018. Auf sämtliche Fragen erhielten wir ausführlich und detailliert Antwort und für die offengebliebenen Punkte wurden uns innert nützlicher Frist schriftlich die nötigen Erklärungen geliefert.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je n'ai pas de remarques, je tenais juste à remercier... Vielen Dank den Grossräten Paul Herren-Schick und Benoît Piller für die angenehme Zusammenarbeit. In diesem Zusammenhang möchte ich die besten Genesungswünsche an Herrn Grossrat Benoît Piller weiterleiten.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

# Rapport d'activité 2017 (2017-CE-116)1

## Direction de l'économie et de l'emploi

Herren-Schick Paul (*UDC/SVP*, *LA*), rapporteur. Der sehr umfangreiche Bericht zeigt viele interessante Tabellen, Zahlen und Statistiken.

Wirtschaftsförderung: Im Jahr 2017 fanden durch die Tätigkeit der GGBa 30 Besuche von Unternehmen im Kanton statt, wodurch 4 Niederlassungen zustande kamen, die mittelfristig rund 30 Arbeitsplätze schaffen sollten. Auf den Seiten 16 und 17 sind die finanziellen Unterstützungen sowie die Anzahl von Unternehmen mit laufender Steuererleichterung aufgeführt.

Amt für den Arbeitsmarkt: Auf Seite 17 ist die Bekämpfung der Schwarzarbeit aufgeführt. Bei den 193 angezeigten Unternehmungen und den 474 davon betroffenen Arbeitnehmenden ging es hauptsächlich um Verstösse im Bereich des Ausländerrechts. Der wirtschaftliche Schaden wegen dieser Schwarzarbeit beträgt ca. 1,2 Millionen Franken pro Jahr.

Amt für Statistik: Es wäre wünschenswert, dass das Amt für Statistik bei künftigen Umfragen – wie z.B. bei der auf Seite 32 erwähnten Umfrage betreffend Druckerzeugnisse – auch das Resultat der jeweiligen Umfrage veröffentlichen würde.

Wohnungsamt: Die Tabellen auf Seite 33 und 34 zeigen die Entwicklung des Leerwohnungs-Standes im Kanton. Im Jahre 2017 waren es 190 mehr als im Vorjahr.

Es bleibt mir, der Direktion, den Verfassern und den verantwortlichen Personen für diesen interessanten und detaillierten Jahresbericht zu danken.

**Bonny David** (*PS/SP*, *SC*). Mon lien d'intérêts: je suis membre de la Commission cantonal de l'énergie.

Je vous remercie pour le rapport d'activité 2017, complet. Cependant, tout de même quelques questions concernant tout d'abord le site de BlueFactory. Que se passe-t-il avec la halle grise? N'y a-t-il pas un risque qu'elle se détériore si rien n'est entrepris? Egalement pour la grande cheminée qui menace de s'effondrer, comment allez-vous réagir?

Il y a un an, j'étais déjà intervenu pour signaler que le groupe socialiste trouvait dommage qu'il n'y ait pas de jeunes peut-être un peu «fous», mais connectés, impliqués dans ou avec le conseil d'administration, «fous» dans le bon sens du terme, avec des idées, des jeunes qui apportent de la créativité pour ce quartier d'innovation. BlueFactory est un site particulier, on doit probablement faire comme on ne l'a jamais fait dans ce canton pour réussir ce défi. Pourquoi ne pas apporter une touche innovante dans le conseil d'administration? Au lieu de cela, la seule arrivée signalée récemment, c'est celle de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.

M. Jacques Boschung, 50 ans. Est-ce une bonne chose d'avoir les deux anciens co-présidents de l'Entente bourgeoise dans ce conseil d'administration (les deux co-présidents lors des élections de 2016 évidemment)?

Ma deuxième question concerne l'énergie. Sur le plan énergétique, la stratégie du canton vise à atteindre l'objectif de la société à 4000 watts en 2030. C'était le programme lancé par votre prédécesseur en 2009. Question: à la fin 2017, nous avons atteint la société à combien de watts? En fonction de votre réponse, comment allez-vous faire pour parvenir à la société à 4000 watts dans 12 ans seulement?

Je vous remercie par avance pour vos réponses.

Moussa Elias (PS/SP, FV). Selon le rapport de gestion 2017 de votre Direction, 1500 personnes ont épuisé leur droit aux prestations d'assurance chômage, soit une augmentation par rapport à 2016 (le nombre était à 1387 et 1332 en 2015, page 17 de la section chômage). Toujours selon le rapport de gestion, par année, environ 300 demandeurs d'emploi de longue durée bénéficiant de l'aide sociale ont été pris en charge par un pôle d'insertion. En partant de ces chiffres, cela permet de conclure que pour 2017, 1200 demandeurs d'emploi en fin de droit resteront nouvellement à l'aide sociale, d'où les trois questions suivantes du groupe socialiste:

- 1. Pouvez-vous confirmer ce chiffre, ce ratio de 1200 personnes, la différence entre les 1500 personnes ayant épuisé leur droit aux prestations de l'assurance-chômage en 2017 et les 300 autres personnes qui sortent de l'aide sociale pour être pris en change par un pôle d'insertion?
- 2. Si vous pouvez confirmer ce chiffre, qu'entendez-vous entreprendre pour améliorer la situation, soit diminuer ce ratio?
- 3. Si vous n'arrivez pas à confirmer ce chiffre, pouvez-vous nous indiquer le véritable chiffre ou tout au moins nous indiquer si le canton dispose d'un instrument permettant de déterminer de manière précise ce chiffre et le cas échéant quelles mesures ont été mises en œuvre en 2017 pour améliorer ce ratio?

Herren-Schick Paul (*UDC/SVP*, *LA*), rapporteur. Ich glaube die betreffenden Fragen sind an den Herrn Regierungsvertreter gerichtet.

**Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi.** Merci beaucoup pour vos questions, je vais essayer d'y répondre.

BlueFactory est un dossier qui nous préoccupe énormément, presque tous les jours à la Direction de l'économie et de l'emploi. Je rappelle quand même qu'il s'agit d'une société anonyme. Par rapport au conseil d'administration, c'est vrai qu'il y a eu tout un processus de recherche pour une nouvelle présidence qui a été fait ensemble avec l'autre actionnaire qui est la ville de Fribourg. Tout d'abord, cette candidature de M. Jacques Boschung a été approuvée à l'unanimité par les

deux exécutifs. Je pense qu'on peut être content d'avoir une telle personnalité qui va présider dorénavant ce conseil d'administration, qui est aussi prête à s'engager. Les autre membres sont élus jusqu'en 2019. Je peux d'ores et déjà annoncer que l'actuel vice-président quitte la vice-présidence lors de la prochaine assemblée générale du 27 juin et il quittera définitivement le conseil d'administration et le conseil stratégique dans une année exactement, c'est-à-dire à la fin de son mandat.

Après, vos questions un peu plus précises concernant la cheminée et la halle grise. Evidemment pour la cheminée, il y a déjà un mandat qui a été mis au budget de BlueFactory pour l'année à venir. Il faut l'assainir immédiatement. On est aussi en contact avec le Service des biens culturels qui, j'espère, pourra nous donner un coup de main. On a aussi demandé une subvention à la Confédération. Et on planche aussi sur des idées ou sur des projets déjà plus concrets pour le réaménagement de la halle grise. Je dois encore passer au Conseil d'Etat pour faire valider ces projets, mais on n'est pas resté sans rien faire.

Concernant l'énergie, l'objectif reste évidemment la société à 4000 watts. Où on en est actuellement? Je ne peux pas vous le dire en détail, mais je peux encore aller chercher l'information. Cependant je doute beaucoup qu'il y ait des informations très précises à ce sujet. Ce que je peux toutefois vous dire, ce qui rencontre un énorme succès, c'est le projet bâtiment qui vise les bâtiments qui consomment énormément d'énergie. C'est un projet qui fonctionne extrêmement bien et il y a des montants de plusieurs millions qui sont engagés pour permettre aux propriétaires de rénover leurs bâtiments.

Par rapport aux questions du député Moussa, je pense que je peux confirmer le chiffre de 1200. Si on fait l'addition, votre conclusion est certainement juste, cela fait une augmentation de 1200 personnes. Il y a tout un projet, toute une réflexion qu'on mène ensemble avec la Direction de la santé sur le chômage de longue durée et il y a plusieurs décisions qui ont été déjà prises et d'autres mesures qui sont encore en examen, mais en tout cas la problématique est connue et elle est attaquée frontalement, je peux le dire aussi. On espère d'ici quelques mois, peut-être une année, vous donner des résultats un peu plus concrets sur ces mesures mises en place pour lutter contre ce fléeau qu'est le chômage de longue durée.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

#### Rapport d'activité 2017 (2017-CE-116)

#### Relations extérieures1

Bourguet Gabrielle (*PDC/CVP*, *VE*), rapporteure. La Commission des affaires extérieures a examiné le rapport du Conseil d'Etat 2017 sur les relations extérieures dans son édition tirée à part, lors de sa séance du 27 avril dernier. Elle a traité cet objet en présence de M. le Conseiller d'Etat Olivier

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce rapport est intégré au rapport d'activité du Conseil d'Etat.

Curty, en charge des relations extérieures, et de M. Alain Schaller, délégué aux relations extérieures du canton de Fribourg. Au nom de la Commission, je les remercie une nouvelle fois pour leur disponibilité et pour l'échange ouvert et constructif que nous avons pu partager. Je les remercie également pour les réponses complémentaires transmises par écrit à la Commission, le 4 mai 2018.

La CAE remercie le Conseil d'Etat pour ce rapport qui réunit dans un même document les relations extérieures de toutes les Directions et offre ainsi une vue d'ensemble dans ce domaine. M. le Commissaire a précisé en séance que ce rapport doit être lu en relation avec le rapport du Conseil d'Etat, respectivement les rapports des Directions qui offrent davantage de contenu sur les objets mentionnés dans le document qui nous occupe. En effet, celui-ci cite un certain nombre d'objets sans les développer ici afin d'éviter des redondances, ce qui est judicieux aux yeux de la CAE. Sur la forme, la Commission a constaté avec satisfaction que le Conseil d'Etat a répondu à sa demande de l'année dernière de voir apparaître dans ce rapport un résumé des questions stratégiques et des enjeux politiques intercantonaux qui touchent notre canton. Elle remercie vivement le Conseil d'Etat et les services pour la prise en considération de cette demande et le travail qu'elle a nécessité. Nous trouvons ces enjeux résumés dans le chapitre introductif. Nous pouvons relever à ce titre les tendances générales de la collaboration fédérale avec des enjeux tels que la participation des cantons aux processus législatifs de la Confédération, la tendance centralisatrice et les transferts de charges de la Confédération vers les cantons, qui feront l'objet d'un nouveau projet de désenchevêtrement des tâches entre la Confédération et les cantons. Ce chapitre premier fait également apparaître les objets prioritaires 2017 pour le canton au niveau fédéral, comme la réforme de la fiscalité des entreprises, le réexamen du système de la péréquation financière, le programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire ou l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation. Il met également en exergue les dossiers prioritaires au niveau intercantonal, comme l'agenda intégration, l'enseignement des langues nationales, la réintégration de la Suisse au programme européen de recherche et de mobilité, l'état de la presse en Suisse romande ou le crédit Fri, tout comme d'autres collaborations bilatérales, par exemple l'échange de places de détention, la candidature pour les JO de Sion 2026 ou la restructuration de l'Unité territoriale 2 pour l'entretien des routes nationales dans les cantons de Fribourg, Vaud et Genève.

Pour continuer sur le fond, la CAE a échangé sur deux points principaux: l'engagement du canton de Fribourg en faveur des JO 2026 et le soutien à l'Agroscope Posieux. Concernant les JO 2026, plusieurs avis ont été exprimés et M. le Conseiller d'Etat a relevé les atouts de ce projet en matière touristique. Sur l'Agroscope, il a expliqué qu'il s'agit de garder un Agroscope fort à Posieux, tout en gardant des satellites, une dizaine avec 10 à 15 emplois par site. Plusieurs avis ont sou-

ligné l'importance de ce projet pour le canton de Fribourg dans le domaine agroalimentaire qui constitue l'un des domaines économiques importants.

Quelques autres questions ont été posées par les membres de la Commission, particulièrement dans les domaines suivants: sur la question du rôle de l'accord cadre institutionnel avec l'Europe, M. le Conseiller d'Etat a répondu que la politique européenne est une compétence fédérale; sur la question de l'engagement du canton de Fribourg au GGBa, M. le Conseiller d'Etat a répondu que l'engagement du canton de Fribourg semble positif, en tout cas sous l'angle des visites d'entreprises et du nombre d'entreprises qui sont venues s'implanter dans le canton de Fribourg.

La CAE a constaté avec un peu d'inquiétude que cette année encore, la question du manque de familles d'accueil pour les échanges linguistiques figure dans ce rapport. Si notre canton souhaite se profiler davantage sur le bilinguisme, il doit éviter que le manque de familles d'accueil devienne un frein et mettre un accent supplémentaire sur la publicité dans ce domaine.

Sur les opportunités de la Nouvelle politique régionale (NPR) pour le canton de Fribourg, M. le Conseiller d'Etat a répondu que l'année 2017 a été marquée par le lancement de plusieurs projets collaboratifs qui permettent à des entreprises et à des acteurs académiques de collaborer de manière très ponctuelle à la résolution d'une problématique commune avec pour objectif d'augmenter la compétitivité et l'innovation du tissu entrepreneurial de notre canton. 23 entreprises et centres académiques ont participé à ces projets. Plusieurs projets sont en gestation pour 2018. Des projets touristiques sont également à l'ordre du jour. Ils ont pour but la création et la valorisation de singularités fribourgeoises. Des projets internationaux avec des entreprises fribourgeoises ont également bénéficiés de l'aide de la NPR.

Enfin la Commission a été informée sur la coopération intercantonale pour la mise en place du plan directeur cantonal et les actions de coordination réalisées dans ce domaine.

En conclusion, la Commission des affaires extérieures remercie le Conseil d'Etat pour son rapport qui donne un aperçu global et synthétique des relations extérieures de notre canton. Elle le remercie d'avoir répondu à sa demande de développer en quelques phrases supplémentaires les sujets d'importance stratégique pour le canton de Fribourg et de les commenter brièvement.

En réitérant, nos sincères remerciements à M. le Conseiller d'Etat Olivier Curty et à M. Alain Schaller pour leur disponibilité et pour la qualité des échanges qui nous pouvons partager tout le long de l'année, je vous invite, au nom de la CAE, à prendre acte de ce rapport.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

# Rapport d'activité 2017 Commission des affaires extérieures du Grand Conseil (2018-GC-51)<sup>1</sup>

#### Discussion

**Bourguet Gabrielle** (*PDC/CVP*, *VE*), **rapporteure.** J'ai le grand plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2017 de la Commission des affaires extérieures (CAE). Cette Commission a siégé à quatre reprises pour traiter:

- 1. du rapport du Conseil d'Etat sur les relations extérieures;
- 2. d'une présentation de M. Alain Schaller, délégué aux affaires extérieures du canton de Fribourg, sur les relations extérieures du Conseil d'Etat, des acteurs, des structures et territoires d'intervention concernés;
- 3. du projet de modification de l'Accord intercantonal sur les contributions aux coûts de formation des hautes écoles universitaires (accord intercantonal universitaire, AIU). Ce dernier point a fait l'objet d'une commission interparlementaire de consultation (CIP) qui a siégé à Lausanne le 27 novembre dernier. Le canton de Fribourg y était représenté par une délégation complète de 7 personnes. La CIP a proposé un amendement, lequel ne remet toutefois pas en question le principe du nouveau mode de calcul des contributions cantonales aux coûts de la formation tertiaire universitaire tel que proposé par le projet d'accord;
- 4. des activités de la CdC, soit la Conférence des Gouvernements cantonaux, par M<sup>me</sup> Sandra Maissen, directrice de la fondation ch et secrétaire générale de la CdC pour une présentation de ces deux institutions. A cette même occasion, M<sup>me</sup> la Chancelière d'Etat Danielle Gagnaux et M. Lorenzo Brancher, collaborateur scientifique au secteur relations extérieures de la Chancellerie d'Etat, ont expliqué la position du canton de Fribourg au sein de cette Conférence et l'importance que revêt cette dernière pour notre canton.

J'ai également eu le plaisir de représenter le canton de Fribourg au sein du Bureau interparlementaire de contrôle (BIC), dont notre canton a assumé la vice-présidence en 2017, ainsi qu'au sein du groupe de travail institué par la Conférence législative intercantonale (CLI) afin de réexaminer ses compétences et son mode de fonctionnement.

Enfin, quelques mots encore sur la CAE «nouvelle version» puisqu'en vertu d'une modification de la loi sur le Grand Conseil, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2016, le nombre de membres de la Commission des affaires extérieures a été porté de 13 à 15. Cette augmentation avait notamment pour but de favoriser une représentation complète du canton de Fribourg lors de séances de commissions interparlementaires de consultation (où les délégations sont composées de membres

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. A moi de remercier aussi M<sup>me</sup> la Présidente et tous les membres de la Commission des affaires extérieures du Grand Conseil pour l'agréable collaboration et pour l'intérêt que vous portez aux relations extérieures du canton de Fribourg.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

#### Comptes de l'Etat

#### Direction des finances

Girard Raoul (PS/SP, GR), rapporteur. Les comptes 2017 de la Direction des finances boucle avec un excédent de produit de 1,727 milliard, en augmentation de 19,4 millions par rapport au budget, de près de 170 millions par rapport aux comptes de l'année 2016. Les trois principales sources de revenus supplémentaires sont la part aux bénéfices 2016 de la BNS, 42,5 millions, l'impôt sur les gains immobiliers, plus 9,5 millions par rapport au budget et plus étonnant, la part à l'impôt anticipé, plus 15,4 millions. La situation que l'on connait sur le marché des taux d'intérêts, avec des taux d'intérêts extrêmement bas, amène les entreprises à verser plus de dividendes et l'impôt n'est pas spontanément récupéré. Le budget 2018 a déjà tenu compte avec prudence de cette situation.

A noter la diminution de 30 millions de la part RPT, annoncée et prévue au budget. Cette tendance à la baisse se confirmera ces prochaines années. Les 40,4 millions attribués aux fonds et provisions participent naturellement à l'augmentation des charges. En matière de fiscalité, les prévisions budgétaires s'avèrent relativement bonnes. L'écart positif entre le budget et les comptes s'élève à 13,7 millions. Une mention spéciale pour les impôts conjoncturels en augmentation précisément

de la CAE) et de commissions interparlementaires de contrôle (où les membres de la CAE font office de suppléants). Au terme de sa première année en tant que commission à 15 membres, la CAE constate que le canton de Fribourg était représenté par une délégation complète lors de la séance de commission interparlementaire de consultation qui s'est déroulée en 2017. De même, le flux d'informations entre la Commission et les délégations auprès de commissions interparlementaires de contrôle s'est intensifié; à chacune de ses séances, la CAE entend en effet le rapport de ses membres siégeant dans les différentes délégations (2 au moins par délégation). Je tiens à remercier tous les membres de la Commission des affaires extérieures, plus particulièrement sa vice-présidente, M<sup>me</sup> Bernadette Haenni, avec qui j'échange très régulièrement et son secrétaire, M. Reto Schmid, pour son excellent travail. Un grand merci également à M. le Conseiller d'Etat Olivier Curty et à M. Alain Schaller, délégué aux affaires extérieures, pour l'agréable collaboration avec notre Commission. Sur la base de ces quelques considérations, je vous remercie, au nom de la CAE, de prendre acte de ce rapport.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Texte du rapport pp. 1209ss.

de 13,7 millions. Le revenu de l'impôt sur les personnes physiques tout en étant à la hausse, n'atteint pas forcément les prévisions budgétaires.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité 2017 (2017-CE-116)1

#### Direction des finances

**Girard Raoul** (*PS/SP*, *GR*), **rapporteur.** Le rapport d'activité de la Direction des finances est un document complet et rempli d'informations intéressantes et pertinentes.

Je me permettrai cet après-midi de n'en relever qu'une seule. Elle concerne les actes de défaut de biens (ADB). Depuis la création en 2013 de la cellule ADB on a décompté pas loin de 42 000 ADB qui atteindraient la prescription en 2017. On peut rappeler ici le délai de prescription, qui est de 20 ans depuis la date de délivrance. Cela concernait 7145 contribuables et un montant total de 83,4 millions. Le travail de la cellule ADB a permis de traiter pas loin des deux tiers des ADB identifiés, qui n'ont ainsi pas atteint la prescription. A la fin 2017, un montant de plus de 17,6 millions avait pu être encaissé pour l'impôt cantonal, pour cette période entre 2013 et 2017. Le montant encaissé durant la seule année 2017 s'élève pour information à 3,25 millions.

Cotting-Chardonnens Violaine (PS/SP, BR). Dans son rapport d'activité, en page 10 chiffre 2.1, la Direction des finances nous informe avoir pris part activement aux travaux liés à la suite à donner au projet de réforme de la fiscalité des entreprises PF17 ainsi qu'à l'élaboration du projet de mise en œuvre de ladite réforme au niveau cantonal. 23 millions ont d'ailleurs été mis en provision pour faire face aux futurs manques à gagner.

Le groupe socialiste se demande si le paquet sera équilibré ou s'il profitera uniquement à octroyer des rabais fiscaux aux entreprises.

**Girard Raoul** (*PS/SP*, *GR*), **rapporteur**. La question s'adresse à mon avis plus à M. le Commissaire, bien que j'ai eu l'occasion de voir les travaux de PF17 dans les négociations que l'on a actuellement entre l'Etat et les communes. Mais pour cette question, je crois que M. le Commissaire est mieux placé.

Le Commissaire. L'objectif du Projet fiscal 17 est surtout de créer de la confiance au sein de l'économie, de maintenir les entreprises que nous avons, voire en amener davantage, et surtout de maintenir et augmenter les emplois. C'est indispensable.

Ce que je peux vous dire est que le Conseil d'Etat a quasiment finalisé le projet avec un volet social très important, plus important que pour la RIE III. Dans le courant de l'année, nous aurons une conférence de presse pour présenter ce projet, conférence de presse avec en tout cas une délégation du Conseil d'Etat, voire l'entier du Conseil d'Etat.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

# Rapport et comptes 2017 Banque cantonale de Fribourg (2018-DFIN-21)<sup>2</sup>

#### Discussion et vote

Girard Raoul (PS/SP, GR), rapporteur. La BCF continue d'établir des records, Tant le bilan que les résultats opérationnel et net sont en augmentation: le résultat opérationnel augmente de 6 millions à 164 millions, le résultat net atteint 126,3 millions et le bilan progresse de 300 millions à presque 22 milliards. Les versements au canton, aux communes et aux paroisses abritant une succursale se montent à 66,8 millions au total (y compris impôts).

Godel Georges, Directeur des finances. En complément au rapport de M. le Député au nom de la Commission des finances et de gestion, permettez-moi de rappeler qu'aux comptes 2017, la BCF verse 45 millions à titre d'indemnité pour la garantie et de rémunération du capital de dotation. Ce montant était de 30 millions en 2012, cela veut dire une augmentation de 16 millions. Je crois que c'est grâce à l'activité de la Banque cantonale que l'on a réussi à négocier ce montant.

Puisqu'on parlait d'économie tout à l'heure et à la suite de la question qui a été posée, j'aimerais rappeler que la BCF contribue fortement au soutien de l'économie cantonale. En ce qui concerne sa clientèle de particuliers, la BCF demeure un acteur majeur sur le marché hypothécaire. Je rappelle aussi quand même que la BCF fait partie des plus grandes banques suisses. Son ratio coûts/revenus est de 34,6% et reste depuis plusieurs années le plus bas de l'ensemble des banques de détail de Suisse.

Je mentionne encore que la BCF est un employeur important du canton avec 463 emplois (+14 personnes), dont 80 à temps partiel, 20 apprentis et 5 stagiaires. Elle dispose de 28 succursales, dont une en ligne. On peut remercier l'ensemble du personnel de la Banque pour les bons résultats qui bénéficient aussi au canton.

> Au vote, ce rapport et ces comptes 2017 sont approuvés par 76 voix sans opposition ni abstentions.

 $<sup>^1</sup>$  Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée. Préavis pp. 1207ss.

#### Ont voté oui:

Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Bapst Markus (SE,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/ MLG), Chevalley Michel (VE, UDC/SVP), Cotting Violaine (BR, PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/ SVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/ CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Gapany Johanna (GR,PLR/FDP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Girard Raoul (GR,PS/ SP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/ SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brülhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC/CVP), Rey Benoît (FV,VCG/ MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Savoy Philippe (SC,PS/SP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Laurent (FV,VCG/MLG), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). Total: 76.

#### Comptes de l'Etat

#### Pouvoir exécutif - Chancellerie

**Girard Raoul** (*PS/SP*, *GR*), **rapporteur**. Les comptes de la Chancellerie d'Etat bouclent sur un total de charges de 4,993 millions et un excédent de charges de 4,6 millions, en augmentation de 168 000 frs.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité 2017 (2017-CE-116)1

## Chancellerie d'Etat

**Girard Raoul** (*PS/SP*, *GR*), **rapporteur**. A la suite des élections de l'automne 2016, je rappelle ici que les postes de vice-chancelière et vice-chancelier ont été attribués l'an dernier. La Chancellerie, comme c'est son rôle, s'est mise au service

du Conseil d'Etat que ce soit par le biais du bureau de l'information, des relations extérieurs, de la promotion de l'image du canton, des traductions ou des publications.

**Pythoud-Gaillard Chantal** (*PS/SP*, *GR*). Depuis 2013, initiée par la Chancellerie et le Conseil d'Etat, l'Association Fribourgissima Image Fribourg mène sa campagne de notoriété «Fribourg, le bonheur en plus».

En 2017, un nouveau partenaire, la ville de Fribourg, a fait son entrée dans l'Association, faisant ainsi passer le nombre de partenaires du partenariat public privé à 14 membres. L'Etat de Fribourg assure la moitié du financement de l'Association Fribourgissima Image Fribourg.

Notre groupe interroge le Conseil d'Etat sur le bilan de cette campagne «Fribourg le bonheur en plus»: quels en sont les coûts, les résultats obtenus, les indicateurs et quelles en sont objectivement les plus-values?

**Girard Raoul** (*PS/SP*, *GR*), **rapporteur**. Il faut répondre peutêtre plus globalement, mais au niveau financier, je peux vous assurer que cette dépense en 2017 pour le canton de Fribourg était de 215 000 frs et le montant global financé par les autres partenaires était de 430 000 frs.

Le Commissaire. En ce qui concerne les coûts, l'Etat met chaque année 215 000 frs. Il augmente à partir de 2018 de 15 000 frs, car comme il a été dit, il y a un nouveau partenaire qui est la ville de Fribourg.

Au niveau de l'image, faire parler de Fribourg en positif avec le bonheur en plus, c'est important et indispensable. Je ne peux pas vous donner les effets directs mais on parle en tout cas partout de Fribourg. Cette année, il y a un évènement extrêmement important, la Fête du cheval à Saignelégier au mois d'août, et on discute déjà de la Fête des vignerons, où Fribourg sera présent avec une journée officielle. Il y a encore beaucoup d'autres évènements que je pourrais vous citer et vous connaissez cette importance de continuer à promouvoir cette image de Fribourg, avec le bonheur en plus. Quand on parle en bien d'une chose c'est toujours positif. Continuons dans cet esprit. Fribourgissima et les 14 partenaires, qu'on peut remercier, jouent un rôle primordial.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

#### Comptes de l'Etat

#### Pouvoir exécutif - Conseil d'Etat

**Girard Raoul** (*PS/SP*, *GR*), **rapporteur.** Les comptes traitant du Conseil d'Etat bouclent sur un excédent de charges de 4,836 millions, en légère augmentation par rapport au budget. Avec le début d'une nouvelle législature on constate une augmentation au niveau des pensions de retraite.

 $<sup>^1</sup>$  Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.

Je souligne que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 une nouvelle législation oblige les conseillers d'Etat à restituer intégralement les indemnités et jetons de présence qu'ils touchent en raison de leur fonction.

Le budget 2017 a été établi sur la base des données qui étaient connues en 2015. Avec le changement de législature et l'entrée en vigueur du nouveau droit, les mandats des conseillers d'Etat, s'ils n'ont pas diminué, se sont quelque peu modifiés.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité 2017 (2017-CE-116)1

#### Conseil d'Etat

Girard Raoul (*PS/SP*, *GR*), rapporteur. Le rapport d'activité du Conseil d'Etat développe notamment l'avancement des travaux réalisés dans le cadre du programme gouvernemental. Il décrit les trois projets phares par rapport à l'avenir du canton, à savoir le fait que Fribourg doit s'imposer comme un pôle économique et d'innovations, qu'il doit renforcer le centre cantonal et réussir sa révolution 4.0.

Ce rapport dénombre également les projets législatifs d'importance à venir, et ils sont nombreux. Je citerai ici la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions, la loi sur la caisse de pension, la loi sur la mobilité et bien sûr celle sur les préfets.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

#### Comptes de l'Etat

## Pouvoir législatif

Girard Raoul (PS/SP, GR), rapporteur. Le montant des indemnités de séance est largement inférieur au budget, 596 274 contre 942 000. D'une part, le nombre de séance a été moins élevé que prévu, d'autre part et surtout, un montant de 316 000 frs correspondant aux indemnités des séances pour les sessions d'octobre, novembre et décembre sera comptabilisé en 2018. Ce report de comptabilisation des trois dernières sessions de l'année sera dorénavant la règle. Le décalage entre comptes et budget étant par conséquent limité aux comptes 2017, une écriture de régularisation systématique n'a guère de sens selon les informations que nous avons obtenues. Le Parlement sans papier quant à lui continue de produire des économies. La facture 2017 de la position «Publications et publicité» d'un montant de 64 290 frs est inférieure de plus de la moitié à la facture 2016, qui s'élevait à plus de 143 500 frs. La production papier du bulletin du Grand Conseil a drastiquement diminué. Cette économie doit toutefois être mise en relation avec l'indemnité forfaitaire versée aux députés, en

dédommagement de leurs propres frais induits par le Parlement sans papier et dont le montant total est de 55 000 frs.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

# Comptes de l'Etat

#### Direction de la santé et des affaires sociales

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR), rapporteure. Les comptes 2017 de la DSAS présentent un excédent de charges supérieur de 1,5 million par rapport au budget 2017. Cet excédent se monte ainsi à 687,7 millions. Cela résulte d'une augmentation de charges de 12 millions par rapport au budget, contrebalancée par une augmentation de revenus de 10,5 millions. La progression des charges s'explique principalement d'une part, par la constitution de provisions pour un total de 7 millions pour les risques tarifaires hospitaliers, les EMS et les institutions spécialisées, d'autre part, par des charges supplémentaires de 3,5 millions pour les subventions à l'assurancemaladie. Cette progression de charges est en grande partie compensée par des charges inférieures de 2,2 millions pour les hospitalisations hors canton, par une récupération de 2,8 millions sur le décompte final HFR 2016, et par des charges inférieures de 4.4 millions dans les domaines des EMS et des prestations complémentaires.

L'effectif du personnel dépasse de 4,51 EPT le budget, notamment au SEJ et à l'EMS «Les Camélias», établissement où les postes supplémentaires sont entièrement couverts par des recettes supplémentaires.

J'en viens maintenant aux centres de charges qui appellent certains commentaires.

Au niveau du Service de la santé publique, l'excédent de charges est en diminution de près de 1,7 million par rapport au budget, alors même qu'a été effectué un versement de 2,4 millions aux provisions pour risques tarifaires, non prévu au budget. Comme mentionné, la facture des hospitalisations hors canton est moins élevée en raison d'un ralentissement de l'augmentation des séjours calculés sur une base 2015 et cela bien que la participation de l'Etat soit passée de 53% à 55% en 2017. Les cliniques privées fribourgeoises connaissent une légère baisse d'activité. La participation totale de l'Etat en faveur du HFR s'élève à 164,8 millions nets, soit l'addition des prestations LAMal, des PIG et autres prestations, y compris le financement transitoire, somme dont il faut soustraire les 2,8 millions de ristourne sur le décompte 2016. A noter que le financement transitoire assuré par l'Etat augmente de 4,8 millions, soit 26,8 millions en 2017 contre 22 millions en 2016, alors même qu'il devrait prendre fin en 2018. Pour comparaison, la participation de l'Etat était de 156,7 millions nets en 2016. L'augmentation est ainsi de 7,9 millions et cela s'explique notamment par le passage de la participation éta-

 $<sup>^1</sup>$  Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.

tique de 53% à 55% et l'augmentation de 1% de l'activité stationnaire.

Enfin, le montant des subventions pour les soins et l'aide familiale à domicile est légèrement inférieur au budget, car les services de soins et d'aide à domicile n'ont utilisé que 406,4 EPT sur les 411,4 EPT portés au budget en raison d'un décalage dans le temps entre l'approbation du budget cantonal et les décisions d'engagements des services. A l'avenir, il est prévu que les décisions d'engagement soient prises plus rapidement après l'approbation du budget cantonal pour éviter de ne pas utiliser tous les EPT accordés en raison d'un décalage dans le temps.

Au Service de la prévoyance sociale, les subventions pour les frais d'accompagnement en EMS pour personne âgées sont inférieures de 5 millions par rapport au budget 2017, en raison d'une modification de l'outil d'évaluation des soins avec un financement plus important à charge des assureurs-maladie. Ces derniers ont fait recours sur ce point, d'où la raison de la constitution d'une provision de 3,2 millions.

Au Service de l'action sociale, en ce qui concerne l'aide sociale en faveur des demandeurs d'asile et réfugiés, le budget 2017 prévoyait un découvert de 7 millions à charge du canton, mais la réalité des comptes est de 8,4 millions à charge du canton. Le dépassement de 1,4 million est couvert par le prélèvement sur la provision. L'excédent est dû à l'augmentation de 100 personnes par rapport à 2016 pour lesquelles aucune subvention n'est versée par la Confédération et dont les frais d'assistance sont à la charge de l'Etat. Il s'agit de réfugiés permis B établis depuis plus de 5 ans dans le canton – qui n'ont aucun rapport avec les permis B accordés aux travailleurs étrangers – et de réfugiés admis provisoirement depuis plus de 7 ans.

Dans les assurances sociales, les subventions cantonales pour l'aide aux primes d'assurance-maladie augmentent de 3,3 millions par rapport au budget et de près de 10 millions par rapport à 2016. En 2017, le système a été modifié pour réduire les effets de seuil. Le nombre de taux de réduction a été porté à 60 contre 40 auparavant. Certaines limites de revenus ont été adaptées à la hausse comme à la baisse pour réduire les écarts de la charge restante des primes nettes entre les différents types de ménages. Les effets financiers ont été difficiles à estimer. Un prélèvement sur provision de 2,5 millions a été effectué aux comptes 2017 et il s'agit du solde de la dissolution de la provision constituée en 2008.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Je remercie M<sup>me</sup> la Rapporteure qui a été très complète. Je n'ai rien à rajouter.

Vonlanthen Rudolf (*PLR/FDP*, *SE*). Im Jahre 2017 habe ich eine schriftliche Anfrage an den Staatsrat gerichtet, unter anderem mit der Frage: Welche Entschädigung haben die Gemeinden Düdingen, Bösingen und Wünnewil für die untergebrachten Asylanten in den vergangenen Jahren erhalten?

Am 17. Dezember 2017 bekam ich vom Staatsrat folgende Antwort: «Die Gemeinden Düdingen, Wünnewil und Bösingen sind die Besitzerinnen der Zivilschutzanlagen, in denen die Asylsuchenden untergebracht worden sind. Deshalb hat ihnen der Kanton die Miete und die Nebenkosten bezahlt.» Liebe Frau Staatsrätin, ich weiss, dass die Gemeinden Geld erhalten haben. Ich fragte aber nach den Beträgen und möchte diese nun kennen. Wenn Sie die Zahlen nicht zur Hand haben, dann können Sie mir diese gerne nachliefern.

**Gobet Nadine** (*PLR/FDP*, *GR*), **rapporteure**. N'étant pas en mesure de répondre à cette question de détail adressée au Conseil d'Etat pour les communes de Guin, Wünnewil et Bösingen, je m'en réfère au commissaire du gouvernement.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Nous avons effectivement payé les loyers des abris PC à Bösingen, Guin et Wünnewil. Je n'ai pas en tête les montant des loyers mais je peux parfaitement vous les donner à une autre occasion.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

### Rapport d'activité 2017 (2017-CE-116)1

Direction de la santé et des affaires sociales

**Gobet Nadine** (*PLR/FDP*, *GR*), **rapporteure.** Les éléments suivants peuvent être relevés.

Le canton s'est doté d'une nouvelle stratégie de promotion de la santé et de prévention «Perspectives 2030». Un plan d'action a été élaboré dans ce sens impliquant toutes les Directions de l'Etat.

Sur proposition de la Commission cantonale de planification sanitaire, le Conseil d'Etat a prorogé de 4 ans, jusqu'au 31.12.2021, l'ordonnance instaurant un moratoire sur la mise en service d'équipements médicaux lourds sur le territoire cantonal. Cette mesure doit permettre au canton, d'une part, de contenir une offre en CT-Scan et en IRM à son niveau actuel, d'autre part, de mettre en place une planification de ces équipements médicaux de pointe sur la base d'une étude des besoins.

On constate que le nombre de migrants arrivés dans le canton a baissé en 2017 et le nombre de requérants d'asile présents dans le canton est stable. Les besoins d'encadrement restent importants en particulier pour les mineurs non accompagnés et les jeunes adultes.

On apprend également qu'en mai 2017 sont entrées en vigueur de nouvelles procédures harmonisées sur l'ensemble du territoire cantonal permettant un accès facilité à un logement

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.

aux personnes bénéficiaires de l'aide sociale. Ce dispositif de garantie de loyer, réalisé pour la première fois à Fribourg et en Suisse romande est le résultat d'un groupe de travail réuni par le Service et constitué de représentants des SSR, Caritas, de l'UPSI et de la Chambre fribourgeoise de l'immobilier qui ont trouvé un accord sur des procédures harmonisées.

En août 2017, le premier coup de pioche a été donné pour le nouveau bâtiment de l'ECAS.

Une nouvelle loi sur la personne en situation de handicap a été adoptée en octobre 2017 et, un mois plus tard, ce fut le tour de la loi sur les institutions spécialisées et familles d'accueil professionnelles. Le canton de Fribourg est ainsi paré pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies, l'objectif étant la valorisation de la personne et de ses compétences et son inclusion dans la société.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

# Rapport et comptes 2017 Hôpital fribourgeois (2018-DSAS-17)<sup>1</sup>

#### Discussion

**Gobet Nadine** (*PLR/FDP*, *GR*), **rapporteure.** A la suite des différentes informations parues dans la presse sur le HFR depuis la fin avril, permettez-moi de vous rappeler les propos que j'ai tenus devant vous en tant que rapporteure de la CFG en automne 2017 à propos du HFR:

«J'en viens maintenant à certains points particuliers qui préoccupent les membres de la CFG et qui ont fait l'objet de discussions en séance lors de l'examen du budget du HFR. Premièrement, nous avons demandé à Mme la Commissaire ce qui se passait avec le rapport établi en 2016 déjà, soit il y a plus d'un an, concernant la situation du personnel du HFR, dont les députés souhaitent connaître les conclusions. Madame la Commissaire nous a répondu que le rapport sur le personnel du HFR en lien avec la LPers a été établi par un groupe de travail. Ce groupe de travail a commenté son rapport devant le Conseil d'Etat en 2016. La DSAS a ensuite été chargée d'émettre des propositions, puis en mai 2017, le HFR a encore été prié de calculer les surcoûts salariaux sur les PIG et autres prestations. Ce rapport est à bout touchant et doit être présenté durant ce mois au Conseil d'Etat (c'est-à-dire novembre). La DSAS sera enfin chargée d'émettre des propositions finales.

Deuxièmement, nous avons demandé, à la suite de plusieurs démissions au sein de la direction du HFR, que les conclusions du rapport externe sur la gouvernance interne mandaté par le conseil d'administration de l'HFR soient transmises aux députés. Madame la Commissaire a dès lors pris contact à ce sujet avec M. Menoud, président du conseil d'administration du HFR. Selon ce dernier, sous réserve d'une décision

contraire du conseil d'administration, une information résumée pourra être donnée aux députés concernant les résultats de l'audit, en principe au début 2018.

Nous avons également abordé le sujet de la durée moyenne élevée des séjours au HFR en soins aigus car, selon les chiffres de l'OFSP, cette durée est de 6,9 jours en 2015, alors que la moyenne suisse est à 5,6 jours. Nous avons demandé quelles mesures ont été mises en place par le conseil d'administration pour diminuer ce résultat et bien sûr les charges du HFR.

Madame la Commissaire nous a répondu que plusieurs séances au vert ont été organisées et le conseil d'administration travaille sur un plan de mesures pour améliorer la situation financière.

Nous avons demandé un tableau sur l'évolution des postes au sein du HFR depuis 2011 avec une répartition par secteur. Nous constatons en 2018 un total de 2488 EPT, contre 2078 en 2011, soit près de 20% d'augmentation. Il convient toutefois de préciser que les mandats externes et prestations à des tiers étaient traités hors budget du HFR jusqu'en 2014, ce qui représente 67 EPT selon le document explicatif très détaillé qui nous a été remis par le HFR. Depuis lors, tous les EPT sont introduits dans le budget des effectifs. Nous avons relevé que le personnel administratif a augmenté de manière significative entre 2014 et 2018.

Il a également été question de l'enjeu que constitue la construction du HFR, estimée à 400 millions, mais pour laquelle le HFR ne pourra pas mettre plus de 200 millions. Madame la Commissaire nous a répondu que des solutions devront être trouvées pour garantir des soins de qualité avec un catalogue de prestations un peu plus large que les prestations de base, afin que les gens continuent à se faire soigner dans le canton de Fribourg. Dans ce sens, «un apport financier de l'Etat sera très certainement nécessaire si l'on veut un hôpital fort.»

Mesdames, Messieurs les Députés, il ne me semblait pas inutile de rappeler que la CFG se préoccupe de ce dossier depuis plusieurs mois.

J'en viens plus précisément au rapport d'activité du HFR. Au terme de l'année 2017, comme nous avons pu le lire dans le rapport, la situation financière délicate dans laquelle se trouvait le HFR s'est encore péjorée. La perte cumulée excède en effet le 3% des charges annuelles d'exploitation du dernier exercice. Dans une telle situation, l'art. 8 de la loi sur le financement des hôpitaux exige que l'établissement prenne, dès l'exercice suivant, «des mesures pour couvrir le dépassement sur une période de trois exercices comptables.» Le HFR est par conséquent contraint de prendre des mesures.

A propos du déficit 2017, qui s'élève à 14,6 millions contre 7,9 millions budgétés, il y a évidemment plusieurs causes, mais il semble qu'une des explications se trouve dans la maîtrise du personnel qui n'est pas adéquate avec un écart de

 $<sup>^{\</sup>rm 1}\,$  Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée. Préavis pp. 1208ss.

40 EPT de plus qu'au budget. Une des raisons avancées pour expliquer cet écart est l'ouverture de l'hôpital de Meyriez qui a occasionné des engagements supplémentaires à ce qui avait été convenu et le transfert de 14 EPT du SITel.

Le rapport 2017 du HFR mentionne l'effectif moyen d'EPT durant l'année de 2489 EPT. On constate ainsi que les engagements ont augmenté de 91 EPT entre 2016 et 2017, alors qu'entre 2015 et 2016 l'augmentation était déjà de 81 EPT. En deux ans, 172 nouveaux EPT ont ainsi été créés.

Nous relevons que selon les informations de l'organe de révision, annexées aux comptes, les revenus non facturés au 31 décembre 2017 ont été comptabilisés pour 51,7 millions dans les actifs de régularisation, contre 27 millions au 31 décembre 2016. Il nous a été indiqué que cela résultait du fait que la moitié de la facturation 2017 n'avait pas été effectuée au moment du bouclement des comptes. Un tel retard est une particularité du HFR et il résulte d'un manque de personnel pour le codage, de personnes malades et d'une mauvaise organisation. Depuis lors, un mandat a été donné à une entreprise externe pour procéder à la facturation qui est aujourd'hui à jour.

Suite à notre question sur le problème éventuel de liquidités face à ce manque de rentrées financières, nous avons appris qu'une augmentation du compte courant du HFR auprès de la DFIN a été nécessaire jusqu'à 83 millions, alors que la limite était fixée à 45 millions. Le taux d'intérêts étant de 1,5%, cela représente une dépense de l'ordre de 1 million.

Pour terminer sachez qu'une délégation de la CFG a rencontré la cheffe de l'IF au début avril pour définir quel pourrait être le rôle de la CFG dans le dossier HFR, entre les différents mandats octroyés et groupes de travail constitués. A priori, il pourrait être judicieux que la CFG assure le suivi des recommandations qui émaneront du rapport complémentaire de l'IF, exigé par le Conseil d'Etat, à la suite du premier rapport de l'Inspection des finances du 22 janvier 2018. Ce nouveau rapport sera établi en collaboration avec la fiduciaire Mazars et sera disponible à la fin juin 2018.

D'autre part, un groupe de travail permanent DSAS-HFR présidé par M. Müller, a été mis en place et un premier rapport devrait être livré ces prochains jours.

La CFG a donc demandé que le rapport de l'IF, établi avec la fiduciaire Mazars d'ici fin juin, et le ou les rapports du groupe de travail permanent présidé par M. Müller lui soient transmis dans leur intégralité, dans la mesure où la Commission doit répondre de son activité devant le Grand Conseil.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Une précision d'abord: ce n'est pas en mai 2017 qu'il a été demandé au HFR des précisions sur le rapport, l'étude Perinova, mais déjà en novembre 2016 et le HFR a

demandé un délai jusqu'en mai 2017 pour produire les informations complémentaires qui avaient été demandées.

En ce qui concerne la question de l'analyse sur la durée de séjours, le HFR a mis en place des projets pilotes, notamment en médecine, sur des petites unités. Il y a déjà à ce jour des résultats puisque dans les projets pilotes, des diminutions de durée de séjours de l'ordre d'un jour ont déjà pu être constatées. Ce sont des éléments qui sont maintenant mis en place au HFR. Je rappelle quand même qu'un jour de durée moyenne de séjour de plus a un coût évalué entre 15 et 20 millions de francs par année. Donc on voit que ce sont des mesures importantes qui doivent absolument être mises en place et suivies par le HFR.

Le directeur ad interim a mis en place maintenant une task force avec des projets de réflexion sur les mesures d'économie, avec des responsabilités, des suivis. Le conseil d'administration a fixé une prochaine journée au vert pour pouvoir suivre ce projet-là. Evidemment, il est extrêmement important que le HFR travaille aussi sur une diminution des coûts. Je rappelle que la production du coût au HFR est trop élevée par rapport à la moyenne suisse.

En ce qui concerne la question des 3%, ils sont effectivement dépassés avec le déficit de 14 millions de 2017. Ma Direction a donc adressé un courrier au HFR il y a environ 3 semaines pour lui demander de nous donner les mesures qui sont prises pour rétablir la situation.

Le HFR avait effectivement du retard dans le domaine de la facturation. Des mesures ont donc été prises. Toute la facturation est à jour depuis plus d'un mois et il faut maintenant rattraper le début de l'année. L'objectif est que toute l'année 2018 soit facturée à fin janvier, ce que le directeur ad interim a encore confirmé au conseil d'administration.

En ce qui concerne les questions de liquidités et du compte courant, c'est effectivement un souci; nous surveillons cet élément-là. Le fait d'avoir pu rattraper la facturation devrait permettre de réduire ces montants-là.

En ce qui concerne les rapports de l'Inspection des finances, nous les soumettrons à la CFG puisque nous nous sommes engagés à transmettre les rapports aux membres de la CFG ainsi qu'au groupe de travail. En principe, le calendrier devrait être tenu par l'Inspection des finances qui doit remettre son rapport à la fin juin. Pour le rapport du groupe de travail présidé par M. Müller, il y a encore une séance qui a été agendée pour évaluer l'un ou l'autre élément. Il devrait donc suivre vers ces moments également.

Mesdames et Messieurs, la situation du HFR est effectivement préoccupante. Il est extrêmement important que toute une série de mesures soient prises par le HFR, notamment dans le domaine de la facturation, de la facturation des prestations, dans la durée moyenne des séjours et dans la ges-

tion efficace du personnel. Durant l'année 2017, il y a eu un dépassement de postes hors budget de 39,5 EPT. S'il y a bien une augmentation d'activité de 1% en stationnaire et de 3,4% dans l'ambulatoire, on voit que, si on analyse la dotation du personnel entre 2012 et 2017, on a une petite augmentation du personnel soignant, par contre une augmentation importante du personnel administratif et médical. Le HFR doit donc être attentif à l'évolution de cette dotation et prendre des mesures pour rétablir la situation.

Le Conseil d'Etat s'est engagé quant à lui à apporter une aide temporaire au HFR, pour autant évidemment qu'il y ait de la clarté dans les chiffres et c'est pourquoi le Conseil d'Etat attend maintenant le rapport complémentaire de l'Inspection des finances pour reprendre les discussions sur ces questions. J'ai déjà eu l'occasion de le dire au conseil d'administration du HFR, il y a des mesures qui doivent être prises au sein du HFR et l'aide de l'Etat ne pourra être que subsidiaire et temporaire.

Autre chose est la question d'une reconnaissance éventuelle d'une partie de la formation et de la recherche, voire la question de l'établissement multisite, mais ce sont encore des discussions qui viendront sur la base de rapports. Nous avons reçu un rapport sur la recherche et la formation, mais nous sommes encore en train de l'étudier, ce n'est pas si simple. Il y a à notre connaissance en Suisse un seul canton qui est entré en matière sur la reconnaissance de ce rapport. Tous les autres cantons qui ont reçu ces rapports ne les ont pas appliqués pour l'heure. Donc cela demande encore de notre côté toute une série d'examens et d'analyses sur cette question. Le HFR a aussi demandé un rapport sur l'analyse du coût multisite. Ce sont des réflexions qui viendront par la suite.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport et des comptes 2017 du HFR.

# Rapport et comptes 2017 Réseau fribourgeois de santé mentale (2018-DSAS-18)<sup>1</sup>

#### Discussion

La Commissaire. La loi ne prévoit pas que le Grand Conseil se prononce sur le rapport du RFSM. Le Bureau a souhaité qu'il soit discuté au Grand Conseil. C'est donc dans ce cadrelà que cette analyse est faite.

J'aimerais juste signaler que nous fêtons cette année les 10 ans de RFSM, que pour l'année 2017 c'est 9317 patients et patientes qui ont été soignés au RFSM, que nous avons de nouvelles équipes entièrement germanophones qui ont commencé leur travail en ambulatoire en mai 2017, avec une clinique de jour uniquement germanophone et que les travaux pour le centre hospitalier de Villars-sur-Glâne ont démarré.

Nous espérons pouvoir le mettre à disposition dès mi-2020. C'est un énorme effort qui a été fait par le RFSM, conscient que la prise en charge des patients alémaniques devait être absolument renforcée dans notre canton.

**Wüthrich Peter** (*PLR/FDP*, *BR*). Nous avons alloué il y a un certain temps, ici dans ce Parlement, plus de moyens financiers pour la mise à disposition de plus de places d'accueil pour les personnes adultes en situation de handicap.

Demain soir, il y a l'assemblée des délégués d'INFRI. Je risque d'être interpellé par rapport à la réalisation de ces places d'accueil. Est-ce qu'on peut me répondre quant à la mise en exploitation de ces places? Merci de votre réponse.

Mäder-Brülhart Bernadette (VCG/MLG, SE). Im vorliegenden ausführlichen Bericht konnte ich mit viel Befriedigung von den zahlreichen Verbesserungen des Angebots für Menschen mit psychischen Krankheiten Kenntnis nehmen.

Die 1. Etappe auf dem Weg zu einem deutschsprachigen Zentrum – nämlich die Eröffnung des Ambulatoriums und der Tagesklinik in Freiburg – war wirklich dringend notwendig und wird nun entsprechend auch intensiv genutzt und geschätzt.

Dem Bericht des ärztlichen Direktors Bernardon entnehme ich, dass das Problem des Fehlens eines stationären Angebots für Patienten unter 14 Jahren weiterhin ungelöst bleibt. Dieser Satz liest sich so einfach – diese unsägliche Situation stellt die betroffenen Eltern und Kinder aber vor grosse Probleme! Dazu meine Frage: Was ist geplant, um diese Situation endlich zu entschärfen und wie sieht der Zeitplan aus?

Dr. Bernardon weist in seinem Bericht zudem auf die Aufgabe der künftigen Zusammenführung stationärer und ambulanter Angebote für Kinder und Jugendliche beider Sprachgruppen hin. Hierzu meine zweite Frage: Wie ist der Stand dieses Geschäfts respektive wie sieht der Zeitplan aus?

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Concernant la question de M. le Député Wüthrich, nous avons demain au bordereau du Conseil d'Etat une lettre adressée au Grand Conseil pour donner l'application du mandat. Nous avons donc satisfait aux demandes du mandat pour 2017 et 2018, à une place près. Nous avons simplement converti cette place en pourcentages d'équivalent plein temps destiné à l'ambulatoire. Le mandat est donc rempli sur cette question du nombre de places.

Pour la question des moins de 14 ans, quand on est vraiment à la limite, il y a une hospitalisation possible. Ce n'est pas adéquat de mélanger des enfants de 10–11 ans avec des plus âgés. On n'a pas pour l'instant d'unités pour les plus petits. C'est aussi une question de masse critique, c'est-à-dire qu'on ne peut pas mettre en place une unité pour quelques cas. On suit la situation avec beaucoup d'attention pour voir l'évolution. Pour l'instant, lorsque des jeunes enfants doivent être hospi-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée.

talisés, ils le sont hors canton . On essaie aussi de travailler en ambulatoire le plus possible, de maintenir l'enfant dans son milieu, dans son contexte. La réflexion en est à ce stade.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport et des comptes 2017 du RFSM.

# Rapport et comptes 2017 Etablissement cantonal des assurances sociales (2018-DSAS-16)<sup>1</sup>

Discussion et vote

**Gobet Nadine** (*PLR/FDP*, *GR*), **rapporteure**. Tois points sont à relever:

Tout d'abord, les charges de biens et services progressent de 16% à la Caisse cantonale, principalement en raison de frais informatiques, y compris ceux liés à des consultants.

En 2017, la Caisse cantonale a reçu 11 928 nouvelles demandes de réduction des primes à l'assurance-maladie. Le montant des subsides au titre de réduction des primes à l'assurance-maladie a augmenté de 6% à 159 millions. Au total, 81 100 personnes bénéficient de cette aide, soit 26% de la population résidante fribourgeoise. La réduction annuelle moyenne a atteint le montant de 1960 frs par personne bénéficiaire.

Les allocations pour enfants et de formation professionnelle sont passées de près de 83 millions en 2016 à 85,2 millions en 2017. Quant aux allocations uniques de naissance, elles ont augmenté de 29%.

> Au vote, ce rapport et ces comptes 2017 sont approuvés par 82 voix sans opposition et 1 abstention.

# Ont voté oui:

Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/ CVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Gamba Marc-Antoine (FV,PDC/ CVP), Gapany Johanna (GR, PLR/FDP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/ CVP), Girard Raoul (GR,PS/SP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/ CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/ FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Kolly Gabriel (GR, UDC/SVP), Lehner-Gigon Nicole (GL, PS/SP), Long-

champ Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brülhart Bernadette (SE,VCG/ MLG), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/ SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC/CVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Savoy Philippe (SC,PS/SP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Laurent (FV,VCG/MLG), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). Total: 82.

S'est abstenu: Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP). Total: 1.

# Comptes de l'Etat

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

**Butty Dominique** (*PDC/CVP*, *GL*), **rapporteur**. Il nous semble important de signaler que l'ambiance et la perception des enjeux semblent parfaites et que les signaux positifs relevés l'année passée se trouvent confirmés.

Au niveau des chiffres: Les charges du compte de résultats s'élèvent à 276 millions, alors qu'au budget nous avions 233 millions, donc une différence de 43 millions. Au niveau des recettes, 147 millions aux comptes contre 113 millions au budget, donc une différence de 34 millions et un excédent de charges de 129 millions aux comptes contre 119 millions au budget, donc une différence de 9 millions. Il faut signaler des charges extraordinaires de 41 millions. Au compte des investissements, nous avons des charges de 54 millions contre 94 millions au budget, donc une différence de 40 millions. Au niveau des recettes, nous avons 6 millions aux comptes contre 13 millions au budget, donc une différence de 7 millions et un excédent de dépenses de 47 millions aux comptes contre 81 millions au budget, donc une différence de 33 millions.

Pour toutes ces différences, les éléments connus de tous, soit

- > le renoncement à l'achat de la halle Schumacher,
- l'achat du site de Tetra Pack,
- > l'achat du site Elanco et des terrains de Marly,

transparaissent et expliquent toutes ces différences notables. Si notre propos a été l'année passée sévère au sujet des investissements avec la mise en évidence de chiffres bien inférieurs aux estimations budgétaires, le cumul des fonctions a redonné une certaine modestie au syndic de Romont qui est, lui aussi, confronté à la discrépance entre la volonté de bâtir et d'investir et la dure réalité du fonctionnement démocratique. Referendums, oppositions, contraintes légales et finan-

 $<sup>^{1}\,</sup>$  Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée. Préavis pp. 1207ss

cières ralentissent tant au niveau communal que cantonal les ardeurs des exécutifs.

Monsieur le Conseiller d'Etat, nous comprenons vos difficultés et avez néanmoins tout notre soutien. La même remarque est également valable pour l'ensemble des très nombreux reports de crédits rencontrés dans la lecture des centres de charge.

Dans le même état d'esprit nous avions communiqué les soucis de la CFG ainsi que de la députation concernant le Service des bâtiments, soucis qui ont perduré durant l'année 2017. La nomination d'un chef de projet externe pour l'analyse et la reconstruction du fonctionnement est saluée par la CFG.

La grande difficulté, qui n'est pas propre au canton de Fribourg, est de faire du neuf avec du vieux. L'externalisation de la conduite de la réforme est un gage de sécurité.

Au niveau des places de travail ou EPT, la Direction compte 402 postes aux comptes 17 contre 406 postes prévus au budget 17. La différence est de 3,79 EPT.

Si cette différence n'appelle aucun commentaire particulier, le nombre d'apprentis prévu au budget et le nombre d'apprentis apparaissant aux comptes laissent songeur: 8 apprentis pour plus de 400 postes de travail indiquent un manque flagrant de culture d'entreprise et de sensibilité à la problématique. Si l'Etat n'est pas exemplaire, qui le sera?

Les Services suivants doivent notamment faire leur introspection:

- > le Service des ponts et chaussées,
- > le Service des routes nationales entretien,
- > le Service des bâtiments notamment les services de conciergerie.

Je relèverai juste un centre de charge, le 3850 – Service des bâtiments, position 3841.000: 41 millions attribués au Patrimoine financier? La CFG s'est longuement plongée sur l'attribution des montants investis sur les sites de Romont, de Saint-Aubin et de Marly. Cette apparition de mouvements comptables dans le SBat interpelle alors que c'est la Promotion économique de la DEE qui s'occupe de la politique foncière active.

C'est une grande difficulté pour les ouailles de Monsieur Curty d'administrer ces biens. La loi devant gérer cet état de fait est urgente. Dès la fin de la consultation, nous attendons avec impatience un outil légal, respectueux des communes, qui permette la mise en valeur de ce patrimoine cantonal dynamique.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Merci aux deux rapporteurs pour le bon climat de discussion que nous avons eu lors

de l'examen des comptes et les remarques critiques qui nous permettent de nous améliorer dans la mesure du possible.

En ce qui concerne les deux remarques particulières du rapporteur: pour les apprentis, nous nous sommes fixé des objectifs internes. Cela prend un tout petit peu de temps. Il y a certains corps de métiers où il faut réfléchir au type d'apprentissage le plus opportun. Nous avons des projets en cours et j'espère pouvoir vous donner des nouvelles un peu plus positives lors du prochain examen des comptes. Je sais que vous y veillez avec une grande attention et je partage vos soucis.

En ce qui concerne la loi sur la politique foncière active, nous avons travaillé d'arrache-pied avec les ressources de la DAEC, les compétences de la DAEC, les compétences de la DEE pour obtenir un projet. Je me réjouis de voir les discussions se dérouler ici même au Grand Conseil. Je pars du fait que vos souhaits devraient être exaucés d'ici peu, si l'on tient compte du projet adopté par le Conseil d'Etat et de toutes les bonnes idées qui circulent encore pour améliorer ce projet.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

### Rapport d'activité 2017 (2017-CE-116)

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions<sup>1</sup>

**Butty Dominique** (*PDC/CVP*, *GL*), **rapporteur**. Nous relevons combien le rapport d'activité de la Direction est complet.

De la multitude d'informations fournies, nous retirons les points suivants:

- > le nombre de comités et groupes de travail auxquels le Directeur AEC, ou son représentant, a participé ou qu'il a présidés, soit 43;
- > la nomination d'une nouvelle responsable du développement durable du canton. Elle est active à 85% et a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> novembre 2017 (p. 10);
- > la présentation, fin août 2017 par le SeCA, du plan directeur cantonal au Conseil d'Etat. Ce plan directeur compte 700 pages, 62 thèmes et 60 fiches de projets;
- > l'approbation de 16 plans d'aménagement locaux (PAL) et l'examen préalable de 10 autres;
- l'établissement par le SEn de la planification des STEP qui devront prendre des mesures pour éliminer les micropolluants d'ici à 2035. Cette planification a été transmise à la Confédération et les communes ont été informées durant l'été;
- > le recensement de tous les projets portant sur les routes cantonales, examinés ou réalisés, avec précision de l'étape du projet ainsi que le détail des réalisations.

 $<sup>^1</sup>$  Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.

Hänni-Fischer Bernadette (PS/SP, LA). Meine Interessenbindung: Ich bin Mitglied der beratenden Raumplanungskommission des Kantons Freiburg. Ich habe den kantonalen Richtplan studiert und möchte hier nur zu einem einzigen Punkt etwas sagen.

In vielen europäischen Städten – ich habe nicht alle gesehen – sind neu überall Veloverleihstationen eingerichtet worden. In der Schweiz findet man kaum mehr eine Stadt ohne Veloverleihsystem. Velofahren ist in, aber nicht nur in den Städten, dort eignet es sich allerdings hervorragend. Dass man mit dem Velo über mehrere Kilometer hinweg auch zur Arbeit fahren kann, ist jedoch wenig verbreitet. Damit das Fahrrad als Verkehrsmittel gemäss dem herrschenden Trend vermehrt genutzt werden kann, ist der Kanton im Rahmen seiner Kompetenzen gefordert. Die Politik muss durchgehende, das heisst über Regionen hinausgehende Velowege zur Verfügung stellen. Diese Velowege müssen für die Benutzerinnen und Benutzer sicher sein. Im Norden Italiens bin ich beispielsweise auf mehreren Velowegen gefahren, die wie Autostrassen mit Mittelstreifen und Verkehrsschildern markiert waren. Natürlich gibt es dort etwas mehr Platz. Im Kanton gibt es aber noch zu viele Kantonsstrassen ohne markierte Abgrenzungen für Velos und schon gar nicht mit einer separaten Spur.

Velowege sind möglichst auch in der Nähe von Bahn- und Buslinien zu bauen oder auszubauen, um den heute bei den Transportunternehmen oft noch unbeliebten Umstieg vom Velo auf den öffentlichen Verkehr so weit als möglich zu fördern. Freiburg darf dem Trend des an Bedeutung zunehmenden Langsamverkehrs nicht hinten nachhinken. Ein Trend, der gut ist für die Gesundheit in jedem Alter, für die Gesundheitsprävention, für die körperliche Kondition und für das allgemeine Wohlbefinden und auch – wie vor ein paar Tagen auf der 1. Seite «plages de vie» in der La Liberté zu lesen war – für soziale Kontakte.

**Butty Dominique** (*PDC/CVP*, *GL*), **rapporteur.** En l'espace de quelques minutes, je me suis retrouvé au sein du conseil communal de Romont, où naturellement le vélo est un centre de discussion. Je vous remercie M<sup>me</sup> la Député pour ce prêche, mais je crois qu'il déborde le cadre uniquement des comptes 2017.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Ich möchte mich zu den vorangehenden Voten nicht äussern. Ich danke Frau Grossrätin Hänni für ihre Intervention. Auch der Staatsrat hat sich Ziele gesetzt. Wir haben noch ein gutes Entwicklungspotential im Kanton Freiburg, das kann man positiv sehen. Der Staatsrat sollte in den nächsten Monaten einen Vorschlag erhalten zu einem Sachplan Velo für den ganzen Kanton. Erste Vorarbeiten wurden bereits vor einigen Jahren gemacht und es gab eine Vernehmlassung dazu. Das ist jetzt auch schon einige Jahre zurück. In der Zwischenzeit haben wir den Sachplan überarbeitet.

Ihre Grundidee der Kantonalstrassen, Frau Hänni, entspricht dem heutigen Strassengesetz. Dieses sieht vor, dass man im Wesentlichen dort, wo Kantonalstrassen einer Bautätigkeit unterzogen werden, entsprechende Massnahmen trifft. Wir haben versucht, das Ganze noch einmal durchzuüberlegen. Es ergibt nicht unbedingt Sinn, an einer Kantonalstrasse etwas zu tun, wenn ausser Igeln, Rehen und sonstigen sympathischen Tieren kaum mal ein Radfahrer vorbei fährt, dafür allenfalls an anderen Orten. Wir sind im Rahmen der heutigen Gesetzgebung aber auch im Bereich der Vorbereitung des künftigen Mobilitätsgesetzes daran, erstens zu überprüfen, wie die Mittel dort eingesetzt werden können, wo ein möglichst grosser Modaltransfer möglich ist, das heisst, wo möglichst viele Menschen – wenn wir denn Radstreifen oder Radwege bauen - auch umsteigen. Sonst hat es keinen Sinn, denn für sie bauen wir schlussendlich diese Wege.

Das Zweite ist, im Rahmen des Sachplanes auch die entsprechenden Prioritäten zu setzen.

Zudem haben wir kurzfristig Projekte, wo wir mit dem heutigen Gesetz umgehen müssen. Es gibt verschiedene Strassenbauprojekte, wo Sie sehen werden, wie wir das heute bereits umzusetzen versuchen. Konkret heisst dies, dass wir nicht immer entlang der Kantonalstrasse bauen, das kann auch mal etwas weiter weg sein. Ob Velostreifen oder Velowege sicherer sind, dazu gibt es Religionskriege. Wir versuchen, das einigermassen pragmatisch anzugehen, auch im Alltag.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

# Comptes de l'Etat

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport

**Dietrich Laurent** (*PDC/CVP*, *FV*), **rapporteur.** Nous tenons tout d'abord à remercier la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport, M. le Commissaire et son équipe, pour l'accueil mais aussi surtout pour les discussions constructives et les réponses à nos questions.

Le budget de la DICS boucle avec un excédent de charges inférieur de 1,8 million au budget. Les charges comme les revenus ont été quelque peu surestimés: les premières sont en diminution de près de 7 millions, à 1 000 008 000 frs, les secondes de 5 millions, à 430 millions. Le compte des investissements clôt avec un excédent de dépenses de 10,8 millions, proche du budget. La diminution de l'excédent de dépenses correspond à 0,31% du budget. Sur un budget supérieur au milliard, une telle proportion permet de conclure que les comptes sont conformes au budget de manière assez exceptionnelle et donc le résultat d'une bonne gestion de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Les inévitables variations positives ou négatives dans certains centres de charge sont, en partie du moins, inhérentes

au décalage entre l'année comptable civile et l'année scolaire. Les effectifs scolaires ne sont pas prévisibles avec exactitude une année à l'avance et par conséquent ni les ouvertures de classes ni l'engagement d'enseignants. Il en va de même pour les fluctuations du nombre d'apprentis et d'étudiants qui choisissent librement l'une ou l'autre formation, qu'elle soit offerte dans le canton ou hors canton. Je relève ici quelques éléments importants découlant des comptes 2017.

Premièrement, une augmentation constante des apprentis et des étudiants qui vont se former hors canton. Les contributions pour la fréquentation d'écoles supérieures hors du canton dépassent le budget de plus de 500 000 frs; elles sont couvertes par un crédit supplémentaire.

Deuxièmement, les effets de l'entrée en vigueur de la loi scolaire continuent à se faire sentir, notamment sur les moyens d'enseignement, sur les transports ou encore concernant les EPT, l'organisation nécessitant un temps d'adaptation, par exemple dans l'enseignement scolaire obligatoire de langue allemande.

Troisièmement, l'augmentation constante aussi des subventions cantonales pour les personnes handicapées, plus nombreuses en raison notamment de la prolongation de leur durée de vie grâce aux progrès médicaux.

Quatrièmement, concernant le GYB, un montant de 300 000 frs est mis en provision pour les études de faisabilité du projet d'agrandissement, ce qui fait passer le montant de la provision à 500 000 frs.

Cinquièmement, au Collège Saint-Michel, les charges sont plus élevées de 741 000 frs, et les revenus de 246 000 frs, ce qui donne 515 000 frs de plus en excédent de charges. Il s'agit pour 450 000 frs de traitements du personnel enseignant dus à l'ouverture de classes. Les autres augmentations, environ 250 000 frs, sont dues à des activités internes. Comme les dépassements semblent venir chaque année, il serait bien de les mettre au budget des charges et des revenus.

Concernant l'Université, l'augmentation des charges de 2,7 millions est due à des factures du HFR des années 2015 et 2016, reçues et payées en 2017, mais aussi à la revalorisation du personnel. On note aussi que la provision constituée pour financer la troisième année du master en médecine n'a pas été activée, parce que pas nécessaire. Le projet de la faculté de droit n'est pas plus avancé que l'an passé, ceci est dû au fait qu'aucune solution n'a encore été trouvée pour la fondation Le Tremplin. Enfin, il faut remarquer que l'Université bénéficie aussi de subventions en provenance de l'étranger pour quelque 4 millions de francs en plus des fonds issus de la Confédération.

Concernant la culture, les subventions cantonales dépassent largement les 150 000 frs. L'excédent est prélevé sur le fonds de la culture, lequel est lui-même alimenté par les taxes sur les lotos et les loteries. Le fonds se monte en fin d'année 2017

à 15 000 frs. Le Musée d'histoire naturelle a un dépassement pour réintégration d'invalides. A noter que le concours d'architectes pour le nouveau bâtiment est en passe d'être lancé.

Enfin, au Service du sport, on a des charges de 9 millions et des revenus de 9 millions aussi en-dessous du budget. Il s'agit de mouvements de prélèvements et d'amortissements de subventions non effectués pour la piscine de Romont et la patinoire de Fribourg. On attend donc toujours impatiemment les piscines dans notre canton.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je remercie M. le Rapporteur pour sa présentation très complète. Je n'ai rien à rajouter, si ce n'est un bon rétablissement au rapporteur principal.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

# Rapport d'activité 2017 (2017-CE-116)

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport<sup>1</sup>

**Dietrich Laurent** (*PDC/CVP*, *FV*), **rapporteur**. Ce rapport très complet n'appelle pas de commentaire particulier, mais je vous recommande sa lecture, soit de manière linéaire soit selon les chapitres, qui est forte intéressante.

On peut tout de même relever que le nombre d'enseignants et d'enseignantes est en augmentation, ce qui est normal avec l'augmentation de la population et que le nombre de départs pour raison d'âge, donc de départs à la retraite n'est pas aussi élevé qu'on pouvait le penser, vu les incertitudes liées à la Caisse de pension.

On relèvera que le canton de Fribourg a encaissé 65 millions de francs pour les étudiants immatriculés à l'Université, alors que nous avons payé 25 millions pour les Fribourgeois qui étudient dans d'autres universités, ce qui nous donne une balance nette en notre faveur de 40 millions de francs. Enfin, un dernier détail, en page 38, un tableau nous montre la fréquentation de l'Université par branche et par genre. Nous pouvons constater que les femmes sont en proportion de 60%, 77% en lettres et 31% en théologie.

**Jelk Guy-Noël** (*PS/SP, FV*). Mon lien d'intérêt: je suis un représentant des citoyens de la commune de Fribourg qui participe également au financement de la nouvelle patinoire Saint-Léonard.

J'ai deux questions concernant cette nouvelle patinoire. Je vous rappelle que la commune de Fribourg, 40 000 habitants, met une somme de 15 millions dans la corbeille, 8 millions cash et 7 millions sous forme de droit de superficie. Quelle

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.

somme finalement le canton, 315 000 habitants, va-t-il injecter dans la construction financière de la société qui va gérer la nouvelle patinoire? Et quels sont les sponsors privés qui alimentent la société L'ANTRE SA.

Flechtner Olivier (*PS/SP*, *SE*). Zu meinen Interessenvertretungen: Ich bin Mitglied im Verband der Orientierungsschulen des Sensebezirks und Gemeinderat in Schmitten.

Wir haben zu Beginn des Nachmittags, als 8. Traktandum der Tagesordnung, den Bericht des Staatsrates über die Aussenbeziehung diskutiert. In diesem hat es der Staatsrat bedauert, dass die Kantone nicht ausreichend in die Entscheidungsprozesse des Bundes einbezogen werden.

Ich möchte hier als Gemeindevertreter anmerken, dass, was für das Verhältnis zwischen Bund und Kantonen gilt, auch für das Verhältnis zwischen Kanton und Gemeinden Geltung hat. Das hat sich gezeigt, als über den Jahreswechsel hinweg die Entscheidung des Bundesgerichts kam und dieser Entscheid den Gemeinden anschliessend sehr unilateral und ohne grosse Rücksprache kommuniziert worden ist. Mit dieser Vorgehensweise wurden Fragen aufgeworfen aber nicht geklärt, was ich ausserordentlich bedaure.

Ich habe es schon mehrfach gesagt und wiederhole es gerne: Ja, die Ausgangslage wurde im Dezember geändert, aber nicht so, dass es so dringend gewesen wäre und dieses Vorpreschen gerechtfertigt gewesen wäre. Das zeigt auch das Rechtsgutachten, das erarbeitet worden ist. Handeln, ja, aber nicht überstürzt.

Wenn der Kanton Freiburg schon vom Bund fordern will, die Kantone besser einzubinden, würde es dem Kanton auch gut anstehen, wenn der Staatsrat diese Forderung den Gemeinden gegenüber selber auch besser vorlebt – und sei es nur, um seiner eigenen Forderung mehr Glaubwürdigkeit zu verleihen.

Wenn ich noch etwas im Staatsarchiv Staub aufwirbeln darf, Herr Staatsrat, so muss ich Ihnen gegenüber vermutlich nicht betonen, dass gerade die Gemeinde Schmitten Ihnen sehr verbunden wäre, wenn man sich darauf verlassen könnte, dass die Dossiers aus Ihrem Departement sorgfältig ausgearbeitet, vorbereitet und kommuniziert würden und auch langfristigen Bestand haben.

Berset Solange (*PS/SP*, *SC*). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis membre du conseil de fondation du Tremplin et je voulais ici vous faire part de ma véritable préoccupation de n'avoir à ce jour pas obtenu de locaux pour cette institution alors que cela avait été promis quand l'Etat a acquis cet immeuble. Et j'aimerais en appeler ici, M. le Commissaire, à l'union de toutes les forces du Conseil d'Etat et de l'administration pour résoudre rapidement cette problématique.

**Dietrich Laurent** (*PDC/CVP*, *FV*). J'ai noté trois interventions. D'abord concernant la subvention de la patinoire, je suis relativement bien placé pour confirmer les chiffres que

vous avancez du côté de la commune. Je laisserai le Conseil d'Etat s'exprimer sur sa partie. Nous avons deux autres objets, l'arrêté du Tribunal fédéral ainsi que la fondation du Tremplin. Je crois que ces deux interventions s'adressaient directement au commissaire.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Pour répondre à la question de M. Jelk, je lui dirais qu'il va trouver toutes les réponses dans quelques jours, voire quelques heures dans le message que le Conseil d'Etat adresse au Grand Conseil pour le subventionnement de la patinoire et l'apport que le canton amène. Je rappelle, et c'est déjà ancien vu que cela date de 2012, la réponse à une question parlementaire en précisant que l'Etat entendait subventionner à raison de 35% des montants subventionnables, avec un plafond à 15 millions et compte tenu aussi d'un certain nombre de conditions, dont l'une était celle d'un apport équivalent de la commune qui est propriétaire de l'installation. Mais je viendrai avec le message et tous les détails très prochainement. On aura l'occasion d'en parler au mois de juin et de répondre à tous ces éléments, y compris les éléments de sponsoring.

Pour ce qui est de l'intervention de M. Flechtner, je lui rappelle que l'on est en négociation actuellement avec l'Association fribourgeoise des communes pour trouver une solution de participation. Je maintiens que le canton de Fribourg est dans une situation particulière par rapport à d'autres cantons. Fribourg a mis dans sa loi scolaire de 2014, entrée en vigueur en 2015, l'obligation de participation aux activités sportives et culturelles, totale. Ce qui n'est pas le cas pour l'essentiel des autres cantons. Evidemment qu'il y a une marge de manœuvre dans ces autres cantons, notamment l'avis de droit que vous mentionnez le dit, mais ledit avis de droit n'aborde en rien la loi scolaire fribourgeoise, elle n'en dit pas un seul mot. C'est donc difficile de tirer des conclusions de considération générale qui ne concernent pas directement notre canton mais qui font une appréciation sur l'ensemble de la situation suisse. Il y a un autre canton alémanique dans lequel, à la suite d'une intervention parlementaire, on a décidé de rembourser à tous les parents ce qui avait été payé depuis de la début de l'année. Afin de trouver une solution rapide à cette situation, je crois qu'il était indispensable d'empoigner le dossier rapidement et j'espère bien que nous arriverons avec des solutions prochainement.

Enfin, pour ce qui est de l'appel, je dirais, de M<sup>me</sup> la Députée Solange Berset, je partage son souci. Cela dure. J'ai moimême activement agi en la matière et je sais qu'il n'y a plus que un ou deux projets qui peuvent maintenant se concrétiser. La tour Henri, enfin ce qu'on appelle l'extension de la faculté de droit, a besoin de ce bâtiment et c'est l'élément clé pour pouvoir aller de l'avant et j'espère bien que nous trouverons une solution encore ces prochains mois.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

# Rapport et comptes 2017 Office cantonal du matériel scolaire (2018-DICS-15)<sup>1</sup>

#### Discussion

Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV), rapporteur. Depuis que le Grand Conseil a adopté les nouvelles bases légales redéfinissant la répartition des charges entre communes et Etat, pour la deuxième année, l'Etat a pris en charge l'acquisition des moyens d'enseignement officiels devenant ainsi le principal client de l'OCMS. On notera que celui-ci a mandaté la HEG afin d'analyser les processus internes, de les optimiser et parfois même d'en supprimer certains pour être le plus compétitif possible. Le chiffre d'affaires a légèrement diminué, passant de 9,24 à 9,19 millions de francs, mais la part du shop en ligne augmente. Le nombre de ventes a aussi augmenté, par contre les prix ont légèrement baissé. Aux résultats 2017, le bénéfice est de 318 000 frs. Les équivalents plein temps augmentent car depuis 2017, le personnel de nettoyage est inclus dans les effectifs. L'OCMS travaille sur la base d'un mandat de prestations octroyé par l'Etat de Fribourg pour une durée de 5 ans. Ce mandat est venu à terme fin 2017. Il devra donc être renouvelé. L'Office a fait une enquête de satisfaction et on remarque que les clients sont satisfaits à 94 voire à 99% suivant s'ils sont enseignants ou responsables d'établissements. On peut dire que l'Office est stable, fonctionne bien. Pour le futur, l'OCMS veut regarder et définir avec Fri-Tic une stratégie pour les licences informatiques. Fribourg 4.0 est là. Il faut s'en accommoder nous aussi.

> Le Grand Conseil prend acte du rapport et des comptes 2017 de l'OCMS.

## **Elections judiciaires**

Résultats des scrutins organisés en cours de séance

#### Un assesseur au Tribunal d'arrondissment du Lac

Bulletins distribués: 86; rentrés: 86; blanc: 1; nul: 0; valables: 85; majorité absolue: 43.

Est élu M. Patrick Zehnder, par 81 voix.

#### Un assesseur-e au Tribunal d'arrondissement de la Broye

Bulletins distribués: 92; rentrés: 92; blancs: 14; nul: 0; valables: 78; majorité absolue: 40.

Est élu M. Marcel Godel, par 40 voix.

M. Joseph Borcard a obtenu 36 voix.

# Deux assesseur-e-s au Tribunal d'arrondissement de la Gruyère

Bulletins distribués: 83; rentrés: 80; blanc: 0; nul: 1; valables: 79; majorité absolue: 40.

Sont élu-e-s M. Christian Wyssmüller, par 68 voix, et  $M^{me}$  Barbara Progin, par 65 voix.

# Un-e assesseur-e à la Commission de recours en matière de premier relevé

Bulletins distribués: 83; rentrés: 80; blanc: 1; nul: 0; valables: 79; majorité absolue: 40.

Est élu M. Xavier Angéloz, par 79 voix.

# Un-e assesseur-e à la Commission de recours en matière de premier relevé

Bulletins distribués: 83; rentrés: 80; blanc: 1; nul: 0; valables: 79; majorité absolue: 40.

Est élu M. Luc Déglise par 79 voix.

> La séance est levée à 17 heures.

Le Président:

Markus ITH

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, secrétaire générale

Marie-Claude CLERC, secrétaire parlementaire

 $<sup>^1\,</sup>$  Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée. Préavis pp. 1208ss